

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 CFA

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3560 du Vendredi 15 Janvier 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diabes-Rouges football

Pierre Lechantre succède à Claude Le Roy

(P.23)

ECAir

OFFRES D'EMPLOIS

- Correspondant Qualité Technique;
- Correspondant Qualité Exploitation;
- Responsable du Bureau d'Etudes et son adjoint.

(P.4)



Message du Rassemblement Citoyen - Le RC à l'occasion de l'élection présidentielle anticipée Scrutin du 20 mars 2016

(P.12) *Claude Alphonse N'Silou*



Nonciature apostolique au Congo



Mgr Jan Romeo Pawlowski entouré de tous les évêques du Congo.

Mgr Jan Romeo Pawlowski a dit sa messe d'aurore à la cathédrale

(P.12)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
Choisissez **OKEN PALACE HOTEL**



Convention nationale de l'I.d.c-Frocad

Des conditionnalités pour une participation à l'élection présidentielle

(P.6)

Ministère des hydrocarbures

«Le secteur des hydrocarbures doit plus que jamais continuer à jouer son rôle»

(P.22)

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) informe tous les pensionnés relevant de son administration, que dans le cadre de l'Audit des titres des arriérés et arrérages de pension en cours de réalisation, une mission conjointe de la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) et de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) procédera à la dernière phase de collecte desdits titres, du 18 au 22 janvier 2016.

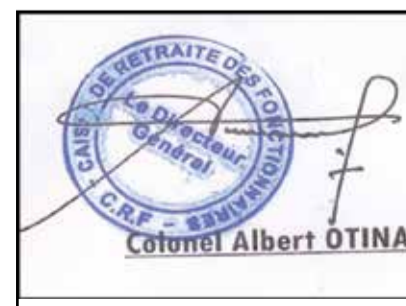
Il est, par conséquent, demandé aux intéressés, de bien vouloir se présenter à la Direction Générale de la CRF, à Brazzaville, et dans les Directions Départementales, aux dates sus-indiquées, munis de l'original de leur titre de pension (carnet de pension, Etat récapitulatif des arriérés et arrérages, arrêtés de concession et de réversion).

Il est rappelé que ceux qui ne se présenteront pas dans les délais requis seront forclos.

Fait à Brazzaville, le 08 Janvier 2015

Le Directeur Général,

Colonel Albert OTINA



Coopération Congo - Chine

Faire du Congo «un exemple de coopération gagnant-gagnant et du développement partagé»

En tournée africaine, Lin Songtian, secrétaire général du comité de suivi des résolutions du forum Chine-Afrique, a effectué une visite de travail à Brazzaville où il a eu une séance de travail, lundi 11 janvier 2016, avec une délégation du gouvernement, composée de Jean-Jacques Bouya, ministre à la présidence de la République, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Rigobert Maboundou, ministre de l'agriculture et de l'élevage, et Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre à la présidence de la République, chargé des zones économiques spéciales.

A l'issue de la séance de travail, il ressort que la Chine appuiera la construction des zones économiques spéciales au Congo, pour mieux coordonner les partenariats industriels, développer la coopération sino-congolaise, autour des capacités de production industrielle et accélérer le processus d'industrialisation au Congo. Les deux pays ont décidé également de renforcer la coopération agricole, pour accompagner le Congo dans ses efforts visant à accroître les revenus des paysans et assurer une meilleure sécurité alimentaire. Lin Songtian a indiqué que la Chine veut faire du Congo «un exemple de la coopération gagnant-gagnant et du développement partagé». Ce faisant, les résultats de cette coopération sont attendus d'ici à trois ans.

Signalons qu'au cours de cette séance de travail, Lin Songtian a fait la restitution des conclusions du forum sur la coopération Chine-Afrique, qui s'est déroulé en décembre 2015, à Johannesburg, en Afrique du Sud. Il a rappelé l'engagement chinois de 60 milliards de dollars aux pays africains pour les trois ans à venir.

Lin Songtian a souligné que deux objectifs l'ont conduit au Congo: celui de concrétiser les consensus importants dégagés entre les deux chefs d'Etat, respectivement lors de la visite du président Xi Jinping, en mars 2013 au Congo, et du président Denis Sassou-Nguesso, en juin 2014, en Chine, et de réaliser, sur le plan bilatéral, les acquis du sommet du forum sur la coopération sino-africaine. «A travers cet entretien que j'ai eu avec les trois ministres, j'ai pu mesurer combien le gouvernement congolais est aimable envers le peuple chinois et j'ai pu aussi ressentir que toutes les deux parties attendent beaucoup de cette coopération mutuellement bénéfique dans tous les domaines entre la Chine et le Congo. Le gouvernement congolais, à travers les trois ministres, a une grande vision sur le développement politique, économique et social du Congo et qu'il est prêt à mettre en œuvre les acquis de la coopération sino-africaine», a-t-il dit.

La Chine entend traduire dans les faits son engagement. «Pour aider le Congo à réaliser une meilleure industrialisation et modernisation agricole, le gouver-



Les ministres Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, Jean-Jacques Bouya et Rigobert Maboundou.



Pendant la séance de travail entre les deux délégations.

nement chinois entend aider le Congo à construire plus d'infrastructures et à former plus de personnes qualifiées. L'objectif est de travailler de part et d'autre, afin de transformer notre haut degré de confiance politique mutuelle et notre grande amitié populaire en des résultats tangibles bénéficiant aux deux populations», a déclaré Lin Songtian.

Notons qu'après son entretien avec le chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, qui tient au développement de la coopération avec la Chine, Lin Songtian a ef-

fectué, mardi 12 janvier 2016, le déplacement de Pointe-Noire où il a visité le lieu où sera construite la zone économique spéciale. Il était accompagné des ministres Jean-Jacques Bouya, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou et Cyrien Sylvestre Mamina, secrétaire général du Ministère des affaires étrangères et de la coopération.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Conseil d'administration de la C.n.s.s

Le redressement de la gestion se confirme, mais les efforts doivent être poursuivis

Le conseil d'administration de la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale) a tenu sa session bilanciale et budgétaire, le 30 décembre 2015, à son siège, à Brazzaville. Sous le patronage de Georges Emmanuel Zoula, représentant le président du conseil, Christian Barros. Au cours de cette session, les vingt administrateurs ont adopté le budget 2016 de la C.n.s.s fixé, en recettes et en dépenses, à la somme de 70 milliards de francs Cfa, en augmentation de 7,78% par rapport à celui de l'exercice écoulé. Ils ont examiné et adopté le programme d'actions 2016 et le rapport d'activités 2015.

Il ressort du rapport d'activités de la C.n.s.s, qu'au cours de l'année 2015, la caisse a connu un fonctionnement régulier, en accomplissant ses missions essentielles. Comme les années précédentes, la C.n.s.s a payé, dans les délais requis, l'ensemble des prestations de l'exercice, tout en assurant le fonctionnement régulier de ses services et les investissements nécessaires.

Mais, il y a aussi des difficultés. Le rapport évoque, en effet, le problème lancinant des arriérés de pensions datant des années 1997 à 2004, pour lesquels le règlement amorcé par le gouvernement, en 2012, ne s'est plus poursuivi. Il sollicite l'attention des pouvoirs publics, notamment du Ministère de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille

public, pour l'apurement de cette dette, conformément à la volonté du président de la République, de soulager la situation sociale des retraités.

Le plan d'actions 2016 s'articule autour de trois axes: la dynamisation du recouvrement des cotisations sociales, la politique de proximité qui s'appuie sur l'implantation des directions départementales et des agences, et la modernisation de la gestion, avec comme piliers le déploiement de nouvelles applications informatiques et l'amélioration des conditions de travail des agents de la caisse.

Par ailleurs, les administrateurs ont adopté les états financiers et le rapport de gestion exercice 2014. L'encaissement global réalisé par la caisse, au 31 décembre 2014, a été



Georges Emmanuel Zoula.

d'environ 64 milliards de francs Cfa, soit 105% des prévisions annuelles, alors que les décaissements, au cours de la même année, ont atteint 61 milliards de francs Cfa. Il s'est dégagé un solde positif de trésorerie de 2.822.565.846 F. Cfa, un exemple encourageant de la gestion de la C.n.s.s qui, en principe, va être remplacée par la Caisse des risques professionnels et des pensions des travailleurs du secteur privé. Cette mutation permettra d'élargir le champ d'action de la sécurité sociale dans le pays. La création de cette nouvelle caisse, qui reprendra le personnel et les actifs de la C.n.s.s, avait été approuvée

par le parlement, en 2014. Rappelons que dans son mot d'ouverture, Georges Emmanuel Zoula a indiqué que des avancées ont été enregistrées, lesquelles ont fait passer la C.n.s.s d'une position anachronique à une autre moderne et compétitive, mais beaucoup reste à faire. «Ne dormons pas sur nos lauriers. Le plus délicat est sûrement à venir: rendre pérenne la viabilité de la caisse, assainir durablement sa gestion, réussir à garantir l'autofinancement des branches et l'équilibre du régime», a-t-il dit.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Amélioration du climat des affaires au Congo

Le Congo doit redoubler d'efforts, pour la mise en œuvre des réformes envisagées

Le Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie) et la Banque mondiale ont organisé, mardi 12 janvier 2016, à l'hôtel Ledger Plaza, un atelier sur la présentation du rapport Doing Business 2016 dont la cérémonie d'ouverture était présidée par le ministre d'Etat Isidore Mvouba, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé. En présence de Djibril Issa, représentant résident de la Banque mondiale, et de Joseph Mbossa, coordonnateur du Pade. L'atelier a eu pour but de sensibiliser les participants en charge des enjeux liés à l'amélioration des climats des affaires de redoubler d'efforts. Car, dans le rapport 2016 de



Une vue du présidium.



Une vue des participants.

«Doing business», le Congo a été classé au 176^e rang, sur 189 pays, perdant deux places par rapport à 2015. Présentant les conclusions du rapport Doing Business 2016 sur le Congo, Djibril Issa a relevé qu'en évaluant les comparants entre eux, le Doing Business permet aux pays d'apprendre les uns des autres, pour définir les réformes à mettre en œuvre, en vue d'améliorer l'environnement des affaires.

Cette année, le Congo a perdu deux places, se reclassant au 3^e rang sur les 6 pays de la Cemac, au 12^e rang sur les 17 pays de l'Ohada, au 176^e rang sur 189 pays du monde. «Ce classement n'honore pas le Congo et le Congo mérite mieux, eu égard au travail technique de qualité accompli par les groupes thématiques que vous avez mis en place. Par le travail et l'action, le Congo peut développer un environnement des affaires de classe internationale et peut devenir un des meilleurs réformateurs au monde, comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Rwanda et le Ghana», a-t-il déclaré. Pour Joseph Mbossa, le gouvernement congolais s'est engagé à accroître le rôle du secteur privé, comme moteur de la diversification, pour atteindre l'objectif de l'augmentation du niveau d'investissement privé hors-pétrole, en vue d'une croissance inclusive et génératrice d'emplois. «En octobre 2015, le Pade a appuyé le Ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé à organiser le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des réformes. Ce travail a permis de constater, pour chaque indicateur de doing business, des entraves, en termes de nombre élevé de procédures», a-t-il dit.

Pour le ministre d'Etat Isidore Mvouba, 2015 a été une année inscrite sur un bilan litigieux, parce que bon nombre des unités industrielles programmées en 2015 n'ont pas été fonctionnelles. «Cet état de fait s'explique, entre autres, par trois raisons essentielles: le niveau relativement bas des ressources allouées à la création des unités industrielles et au développement des industries existantes; l'inexistence d'un fonds spécial dédié à la création des petites et moyennes industries, et des petites et moyennes entreprises; le climat des affaires qui constitue encore un handicap pour certains des potentiels investisseurs», a-t-il précisé.

Concernant le climat des affaires, Isidore Mvouba a, tout de même, mis un bémol, pour prouver que le Congo fait, malgré tout, des efforts: «Le classement de Doing Business ne mesure pas l'ensemble des facteurs liés à l'environnement des affaires. Cependant, la qualité de la gestion du système fiscal, certains facteurs de la stabilité macroéconomique, la qualification de la main-d'œuvre, la résilience des marchés financiers, la stabilité politique sont des indicateurs importants pour les opérateurs économiques et investisseurs qui souhaitent intervenir dans le pays».

Signalons que le ministre d'Etat Rodolphe Adada, ministre des transports et de l'aviation civile et, Pierre Mabiala, ministre des affaires foncières et du domaine public, ont participé à cet atelier.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA



OFFRES D'EMPLOIS

Correspondant Qualité Technique

Titre de l'offre :	Correspondant Qualité Technique
Rattachement :	Direction Qualité et Sécurité
Expérience requise :	3 à 5 ans
Secteurs d'activités :	Organismes d'entretien et de Gestion du maintien de navigabilité Bureau Technique Logistique et Magasin Bureau d'Etudes (tous aspects relatifs à l'entretien et la navigabilité) Opérations sol/aériennes (tous aspects relatifs à l'entretien et la navigabilité)
Descriptif l'offre :	Sous la supervision du Responsable Assurance Qualité, vous êtes responsable de la conformité des activités liées à l'entretien et la gestion du maintien de la navigabilité des avions de la compagnie conformément aux règlements applicables (arrêtés congolais, règlements européens, IOSA, etc.). Vous serez en charge : <ul style="list-style-type: none"> - de gérer les dossiers techniques relatifs à la pérennité du CTA de la compagnie; - d'exécuter les audits programmés, enquêtes et sondages dans les domaines suivants : aéronefs et éléments d'aéronefs, sous-traitants en entretien en ligne, base et ateliers de réparation équipements, gestion de maintien de navigabilité, fournisseurs et personnels techniques. - du suivi d'application des actions correctives issues de ces actes de surveillance et des indicateurs qualité et de performances; - d'instruire et répondre aux actions correctives demandées par les Autorités et organismes de l'aviation civile; - de participer à la rédaction et la mise à jour des manuels et procédures techniques (MOE, MGN et leurs procédures associées); - d'instruire et gérer les dossiers d'autorisation relatifs à l'entretien; - de la gestion des dossiers des agréments d'organismes d'entretien et de gestion de maintien de navigabilité; - d'assurer le suivi qualité des prestations des fournisseurs et sous-traitants; - de gérer le suivi d'expérience et les habilitations APRS des techniciens;
Pré-requis :	<ul style="list-style-type: none"> - de formation technicien avion (QT famille Boeing sera un plus), - connaissance des systèmes qualité et sécurité, - une qualification d'Auditeur Qualité sera un plus appréciable, - expérience professionnelle de technicien avions minimale de 3 ans, - expérience pratique de l'application des règlements aéronautiques, - esprit de synthèse, réactivité, autonomie, rigueur, disponibilité, organisation, motivation, - maîtrise d'outils informatiques et qualité rédactionnelle - à l'aise dans les groupes de travail pour animer et faire progresser les projets,
Langues :	<ul style="list-style-type: none"> - Français - Très bon niveau d'anglais usuel et technique

Correspondant Qualité Exploitation

Titre de l'offre :	Correspondant Qualité Exploitation
Expérience requise :	3 à 5 ans
Secteurs d'activités :	Opérations sol Opérations aériennes Bureau d'Etudes (tous aspects relatifs à l'exploitation) Bureau Technique (tous aspects relatifs à l'exploitation) Poste de Coordination Technique (tous aspects relatifs à l'exploitation) Assistance en escale (Handling & Catering)
Descriptif l'offre :	Sous la supervision du Responsable Assurance Qualité, vous êtes responsable de la conformité des activités liées aux opérations aériennes vol et sol des avions de la compagnie conformément aux règlements applicables (arrêtés congolais, règlements européens, IOSA, etc.). Vous serez en charge : <ul style="list-style-type: none"> - de gérer les dossiers techniques relatifs à la pérennité du CTA de la compagnie; - d'exécuter les audits programmés, enquêtes et sondages dans les domaines d'exploitation suivants : opérations aériennes vol et sol (assistance en escale), bureau d'études, fournisseurs et personnels navigants techniques et commerciaux; - du suivi d'application des actions correctives issues de ces actes de surveillance et des indicateurs qualité et de performances; - d'instruire et répondre aux actions correctives demandées par les Autorités et organismes de l'aviation civile; - de participer à la rédaction et la mise à jour des manuels et procédures d'exploitation (Manex, Manuel des opérations sol et leurs procédures associées); - d'instruire et gérer les dossiers d'autorisation relatifs à l'exploitation; - de la gestion des dossiers des agréments d'organismes de formation des personnels navigants et d'exploitation; - d'assurer le suivi qualité des prestations des fournisseurs et sous-traitants;
Pré-requis :	<ul style="list-style-type: none"> - de formation ingénieur aéronautique, pilote, technicien aéronautique d'exploitation, technicien supérieur de l'aviation; - connaissance des systèmes qualité et sécurité; - une qualification d'Auditeur Qualité sera un plus appréciable, - expérience professionnelle minimale de 3 ans, - expérience pratique de l'application des règlements aéronautiques, - esprit de synthèse, réactivité, autonomie, rigueur, disponibilité, organisation, motivation - maîtrise d'outils informatiques et qualité rédactionnelle - à l'aise dans les groupes de travail pour animer et faire progresser les projets,
Langues :	<ul style="list-style-type: none"> - Français - Très bon niveau d'anglais usuel et technique

Le Responsable du Bureau d'Etudes et son Adjoint:

Ils rapportent au Responsable Désigné des Opérations Vols (RDOV).

Ils ont pour mission :

- de veiller à la bonne application des règles et exigences en matière de gestion documentaire opérationnelle en coordination avec les services concernés (RDOV, RDFE, PNC, Système de Gestion, Sûreté, Escales, RDOS, Planning, Bureau Technique...), les conditions et restrictions liées au CTA et aux normes établies par la Compagnie,
 - le maintien à jour de toute la documentation opérationnelle, réglementaire liée aux activités opérationnelles conformément aux règles émises par l'Autorité,
 - les études de développement et la faisabilité technique et opérationnelle des vols spécifiques, dans le respect des contraintes réglementaires et économiques fixées par la Direction Générale,
 - la réalisation de toute étude spécifique à la demande du RDOV, du DG ou de la Direction Commerciale.
- Leurs tâches et responsabilités spécifiques sont :
- élaborer, diffuser et assurer le suivi de mise à jour des Parties A, B et C du Manex, AHM 560, Jeppesen en collaboration avec les responsables concernés,
 - la diffusion du Tome D,
 - assurer la veille réglementaire en déterminant les modifications induites par les changements de réglementation,
 - assurer la prise en compte des modifications induites par la politique Compagnie et la documentation des Constructeurs Avions et Equipementiers (FCOM, QRH, AFM, FCTM, MMEL...),
 - gérer le stock et les prestations des sous-traitants intervenant dans l'édition et la distribution des manuels et documents relatifs à l'exploitation,
 - en collaboration avec le Bureau Technique et les Opérations Sol, étudier et assurer la prise en compte des Services Bulletins, les pesées et les modifications des avions de la flotte, ainsi que les notes opérationnelles,
 - assurer la mise en œuvre des actions correctives nécessaires à la mise en conformité des activités du Bureau d'Etudes suite aux anomalies et recommandations issues des audits, inspections, enquêtes et actes de surveillance.

Profil du candidat:

- De formation de base aéronautique orientée opérationnelle (ingénieur, agent d'exploitation)
- au moins 3 à 5 ans d'expérience en opérations de compagnie aérienne,
- une expérience opérationnelle ou bien vous êtes un pilote avec une expérience des opérations aériennes,
- une bonne maîtrise des outils informatiques (word, excel, etc...),
- Sens de la gestion, de l'autonomie, de l'initiative et d'organisation,
- Rigueur et disponibilité,
- Très bonne capacité rédactionnelle,
- Connaissance de la réglementation nationale et/ou européenne
- Très bon niveau d'anglais technique.

Les dépôts de candidatures se feront jusqu'au 30 Janvier 2016 au Siège d'Ecair (Boulevard Denis SASSOU NGUESSO face aéroport maya-maya).

Prière de vous rapprocher de la réception munis d'un dossier composé d'une lettre de motivation et d'un CV en précisant clairement le poste que vous souhaitez.

Merci

Association Idées et rêves pour Sangha

Don de jouets aux enfants démunis de la commune de Ouessou

M. Léonidas Mottom, coordonnateur de l'association I.r.s (Idées et rêves pour la Sangha), en partenariat avec la Fondation Azur, a procédé, le vendredi 18 décembre 2015, à la remise de kits de jouets aux enfants démunis de la commune de Ouessou, à la place de la Cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouessou. Près de huit cents enfants ont à cette occasion eu un sourire aux lèvres.



Leonidas Mottom.

Entendre les communicatrices de la Fondation Azur, cette dernière intervient aussi dans la résolution des cas sociaux, telle que la distribution des cadeaux aux enfants. Murielle Ganongo, secrétaire générale de la Fondation Azur, donne la signification de cette cérémonie: «Depuis plusieurs années, la Fondation Azur s'est toujours mobilisée pour apporter le réconfort, la joie à tous les enfants du Congo. Nous essayons de sillonner tout le pays. Cette année, on a été à Oyo, Pokola, aujourd'hui à Ouessou, et dans quelques jours, nous serons à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Les bénéficiaires ciblés sont, entre autres, les enfants démunis, beaucoup plus les enfants hospitalisés,

voire les enfants de la rue. Nous avons aussi tenu compte des enfants autochtones que nous avons enregistrés à Pokola. La prochaine étape sera Madingou et Sibiti».



Le père Noël Azur au milieu des bénéficiaires.

Faisant le point de la cérémonie, M. Léonidas Mottom s'est réjoui du bon déroulement de la cérémonie. «Mes remerciements en direction

des autorités locales, ainsi qu'aux populations qui ont répondu, massivement, à notre appel. Je suis satisfait parce que nous avons

prévu partager près de six cents (600) jouets aux enfants, tous en ont reçu et il ya une quantité restante. Cela veut dire que tous les invités ont reçu leurs jouets et je salue la fondation AZUR pour son soutien ». S'agissant des difficultés rencontrées pendant la distribution, M. Léonidas Mottom a argué: «La perfection n'est pas de ce monde. Nous ne pouvons pas non plus affirmer que l'objectif est totalement atteint, mais nous avons atteint 80% de réussite par rapport à nos prévisions. L'objectif était aussi de rassembler les enfants de Ouessou. Cette activité se résume dans un triptyque: unité, travail, progrès. L'unité, c'est pour que ceux qui ont un peu de moyens puissent en partager à ceux qui n'en ont pas. D'ici la fin de l'année, nous allons sillonner les district de la Sangha».

Victor GUEMBELA
Correspondant résident à Ouessou

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique	Amérique-Asie
Francophone	100 Euros
91 Euros	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président: Mgr Anatole MILANDOU, Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication: Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction: Yéran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Saisie & Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.71 / 06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

J'aime lire
Semaine Africaine

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°268/2015/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	13795 du 24-12-15	Sect P13C, bloc; Pile; Sup: 209.237,49m ²	RIVIERE TSIEME ZONE 6 BRAS G (Caserne Mil.)	7-BZV	Société Yhota Sanding Group S.A
02	13791 du 24-12-15	Sect P13 et P14, bloc; Pile; Sup: 374.811,59m ²	RIVIERE TSIEME ZONE 1 ROUTE ANDRADE	4 ET 5-BZV	Société Yhota Sanding Group S.A
03	13335 du 12-10-15	Sect -, bloc; Piles 4 et 5; Sup: 1.249,27m ²	KINTELE	POOL	BOUYA Guy
04	13313 du 07-10-15	Sect -, bloc; Pile; Sup: 1.600,00m ²	KINTELE	POOL	LONDONGO née BONGOU OLANDO Isabelle
05	9626 du 12-03-14	Sect B, bloc; Pile 01; Sup: 1.211,04m ²	RN2 QUARTIER EKOLAKE	CUVETTE	Sœurs Missionnaires de la Doctrine Chrétienne
06	12788 du 14-07-15	Sect -, bloc; Pile; Sup: 365,30m ²	RUE ALBERT YILANGO	7-BZV	ONIANGUE ISSAKE WANDO Lydia Célestine
07	12792 du 14-07-15	Sect -, bloc; Pile; Sup: 800,00m ²	DJIRI	POOL	ONIANGUE ISSAKE WANDO Lydia Célestine
08	12789 du 14-07-15	Sect P13, bloc; Pile; Sup: 408,50m ²	RUE ALBERT YILANGO	7-BZV	ONIANGUE Jocesie Céline
09	13794 du 24-12-15	Sect BD3 et P13C, bloc; Pile; Sup: 95.119,35m ²	RIVIERE TSIEME DJIRI ZONE 4 LA BLAIDE	9-BZV	Société Yhota Sanding Group S.A
10	13742 du 16-12-15	Sect U, bloc 147; Pile 4bis; Sup: 13.377,97m ²	QUARTIER MPILA	6-BZV	Monsieur et Madame NGOMBE Pierre
11	12790 du 14-07-15	Sect BI, bloc; Pile; Sup: 600,00m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	ONIANGUE Jocesie Céline
12	12791 du 14-07-15	Sect -, bloc; Pile; Sup: 404,71m ²	DJIRI	POOL	ONIANGUE Jocesie Céline
13	13643 du 01-12-15	Sect -, bloc; Pile 2; Sup: 400,00m ²	IMPOH MANIANGA (DJIRI)	POOL	BECKALET Alain
14	13792 du 24-12-15	Sect P13C et P14B, bloc; Pile; Sup: 351.728,03m ²	ZONE 3 (HOTEL) LA BLAIDE BRAS BOUYA	7 ET 6-BZV	Société Yhota Sanding Group S.A
15	12664 du 22-06-15	Sect BI, bloc; Pile; Sup: 408,17m ²	ACADEMIE MILITAIRE	9-BZV	EPELET Diane Marielle
16	13793 du 24-12-15	Sect P13C et BD, bloc; Pile; Sup: 214.001,80m ²	RIVIERE TSIEME ZONE 2 (PARC) LA BLAIDE	7 ET 5-BZV	Société Yhota Sanding Group S.A
17	13784 du 23-12-15	Sect -, bloc; Pile; Sup: 1.030,00m ²	QUARTIER DIBOU BENOIT	POOL	ELO Albert
18	13796 du 24-12-15	Sect P13C et BD3, bloc; Pile; Sup: 215.596,97m ²	RIVIERE TSIEME ZONE 5 KOMBO (Carrière Andrade)	7 ET 9-BZV	Société Yhota Sanding Group S.A, représentée par IWANDZA Henri C.
19	13501 du 09-11-15	Sect CK, bloc; Pile 4; Sup: 512,45m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	BAKINGA KENGONDO MONGO Bob Brel Dylan
20	13604 du 24-11-15	Sect P15, bloc 40; Pile 12; Sup: 310,85m ²	65, RUE EPENA	6-BZV	GOKABA Jean
21	13726 du 14-12-15	Sect BF, bloc 27; Pile 14; Sup: 750,69m ²	1, RUE NGANDA FAIGNOND	9-BZV	ADOUKI Rubain
22	13199 du 11-09-15	Sect P3, bloc 68; Pile 2; Sup: 372,34m ²	26, RUE BAYAS	3-BZV	GANDOU Jean François
23	6473 du 11-09-12	Sect P13-2, bloc; Pile 12; Sup: 324,00m ²	QUARTIER SADELMI	7-BZV	BINSAMOU Guy Gervais Macaire
24	13211 du 15-09-15	Sect AN, bloc 65; Pile 4; Sup: 415,38m ²	LA POUDRIERE	4-BZV	NTOLANI MILANDOU Désiré Noël
25	13737 du 15-12-15	Sect A, bloc 74; Pile 06; Sup: 465,55m ²	QUARTIER TOLINGANA	LIKOUALA	AZIKA YANGBANTE Anderson Hector Christian Priam
26	13527 du 13-11-15	Sect -, bloc; Pile; Sup: 1.379,07m ²	KINTELE	POOL	NGAMBI Vincent
27	13526 du 13-11-15	Sect -, bloc; Piles 2 et 15; Sup: 814,05m ²	KINTELE	POOL	NGAMBI Vincent
28	10817 du 21-08-14	Sect -, bloc; Piles 2 et 9; Sup: 800,00m ²	NDIMBOU IGNE	POOL	MALONGA Divine
29	10814 du 21-08-14	Sect AT, bloc 119; Pile 21; Sup: 200,00m ²	85, RUE KIYINDOU NZOUMBA	4-BZV	POUELE Clémentine Yolande
30	13564 du 18-11-15	Sect P7, bloc 101; Pile 20; Sup: 268,00m ²	1120, RUE MOULENDA	4-BZV	OMANI Privat De Vianney
31	13693 du 09-12-15	Sect -, bloc; Pile; Sup: 300.000,00m ² soit 30ha	VILLAGE IMBIMI	POOL	SYLLA M'BA MAMADOU
32	13811 du 30-12-15	Sect BD3, bloc; Pile 2; Sup: 400,40m ²	AVENUE DE L'UNION AFRICAINE (Qtier Matari)	9-BZV	DRAME Djegui
33	2775 du 28-07-15	Sect F, bloc 138; Pile 5; Sup: 270,00m ²	142, RUE NKOUKA LOUBOFO	2-BZV	LOUKOMBO Philomène
34	13122 du 31-08-15	Sect P15, bloc 62; Pile 14; Sup: 296,53m ²	55, RUE EPENA	6-BZV	EKOATSANGA Pierre
35	13743 du 16-12-15	Sect BJ, bloc; Pile 03; Sup: 542,50m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	NGAIBIRI GAFOULA Roland Gildas
36	12051 du 04-03-15	Sect P4, bloc 77; Pile 2; Sup: 239,45m ²	1BIS, RUE LENINE	4-BZV	DZAMA Léonie
37	13092 du 24-08-15	Sect PA, bloc 7; Pile 12; Sup: 421,80m ²	BATIGNOLLES CASE 265	4-BZV	BESSOVI SOSSA Isidore
38	13299 du 06-10-15	Sect CK, bloc 73; Pile 22; Sup: 400,00m ²	IMPOH MANIANGA	9-BZV	OMIA Pauline
39	13032 du 21-08-15	Sect AT, bloc 8; Pile 28; Sup: 394,79m ²	RUE NGABI BARTHELEMY (NGAMBIO)	4-BZV	KONGA Julienne et GATSE Yohann Julmich
40	13566 du 18-11-15	Sect P12, bloc; Pile 1; Sup: 261,37m ²	22, RUE NKOUAMA	6-BZV	BANGASSI Jacques
41	13789 du 24-12-15	Sect W, bloc; Pile 24; Sup: 407,13m ²	4, RUE BOUEMBA NGAMAKOSSO	6-BZV	Communauté Chrétienne de Brazzaville
42	13378 du 15-10-15	Sect BD3, bloc 37; Pile 7; Sup: 388,70m ²	NKOMBO MATARI	9-BZV	MOUTELE Gisèle Virginie
43	13006 du 20-10-15	Sect BD, bloc; Pile 08; Sup: 500,00m ²	RUE NICOLAS CLAVER (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	NGALA Clémence
44	13232 du 21-09-15	Sect -, bloc; Pile; Sup: 10.000,00m ²	PK45	POOL	Société UBIPHARM CONGO
45	13333 du 12-10-15	Sect P1, bloc 37; Pile 5; Sup: 420,80m ²	18, RUE BANDAS	3-BZV	ONANGA Noberta Revy Bogdana

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

L'Inspecteur Divisionnaire, Michelle Cyrine OBA
Fait à Brazzaville, le 31 Décembre 2015

Assassinat crapuleux au quartier Kingouari à Brazzaville!

Un ressortissant ouest-africain, tenant boutique en face de l'école primaire située rue Pierrette Mantsanga, à Kingouari, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, a été assassiné, lundi 11 janvier 2016, vers 15h. Le meurtrier, un jeune homme d'environ 20 ans, a fait irruption dans la boutique. D'après des témoins, ils l'ont vu, ensuite, à l'extérieur, en pleine dispute avec le boutiquier qu'il a poignardé à l'aide d'un couteau, au niveau du ventre, puis à la carotide. Le jeune homme a pris la fuite, après avoir jeté son arme blanche au lieu du crime. Il s'agit d'un ancien habitant du quartier, dont les parents résideraient, désormais, à Komboké, de l'autre côté du Djoué. C'est un crime que nombreux ne s'expliquent pas. En principe, la police doit ouvrir une enquête pour retrouver le meurtrier.

Grave accident meurtrier sur le tronçon Dolisie-Pointe-Noire de la R.N n°1

Une voiture, de marque Peugeot, chargée de marchandises, et à bord duquel se trouvaient six personnes, a provoqué un véritable drame. En provenance de Dolisie, elle a dépassé le péage de Mengo, sans problème. Mais avant d'atteindre le cimetière municipal Vindoulou, à Pointe-Noire, la capitale économique, une crevaillon du pneu avant du côté droit est survenue et la voiture a été projetée de l'autre côté de la chaussée. Un gros camion roulant en sens inverse l'a écrasée. Bilan: tous les occupants de la voiture sont morts sur-le-champ. L'accident s'est produit le lundi 11 janvier 2016.

A Makoua, déficit d'enseignants des matières scientifiques

A quelques mois du B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle), les élèves des classes de Troisième du CEG Edouard Ombetta de Makoua ne savent plus à quel Saint se vouer. Depuis le début de l'année scolaire 2015-2016, ils n'ont pas d'enseignants des mathématiques et de physique et chimie. Pour eux, l'école ne fonctionne pas bien. Selon le directeur de cet établissement, pour l'ensemble du cycle secondaire, il n'y a que six enseignants pour treize salles pédagogiques, mais onze seulement sont opérationnelles. L'exemple du CEG Ombetta de Makoua illustre bien la situation nationale, où les enseignants des matières littéraires sont plus nombreux que leurs collègues des matières scientifiques.

Victime de viol, en tentant de traverser la piste de l'aéroport

C'est le sort que des bandits ont réservé à une fille d'environ 20 ans. Elle tentait de traverser l'aéroport international Maya-Maya, en bout de piste, du côté de Moukondo, un quartier de Moundali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, sans se soucier des dangers que cela constitue. Bien mal lui en a pris. Elle a vu surgir des jeunes gens, des bandits probablement, qui l'ont interceptée et violée. C'est en arrivant à l'hôpital de l'Amitié Congo-Chine, à Mfilou, le septième arrondissement, qu'elle a raconté son calvaire aux agents de santé de cet établissement sanitaire.

Des bus peints aux couleurs non conformes en circulation à Brazzaville

A Brazzaville, la plupart des bus de transport public et les taxis en circulation sont peints en vert et blanc. Ceux de la S.t.p.u (Société de transport public urbain) portent les couleurs nationales, vert-jaune-rouge. C'est la réglementation en vigueur qui l'exige à tout propriétaire de bus de transport urbain ou de taxi. Tout le monde s'y conforme sauf le propriétaire de deux ou trois gros bus assurant le trafic urbain, qui a peint les siens aux couleurs non conformes. Malheureusement, il n'est interpellé ni par les policiers de la circulation routière, ni par la mairie de Brazzaville, alors que ses bus circulent en toute illégalité.

Grave érosion sur la route Moukondo-Nkombo Matari

Les usagers de la route Moukondo-Nkombo Matari attirent l'attention des services habilités qu'un gros trou menace de couper cette route, à hauteur de l'arrêt de bus dit «Terre jaune». L'érosion est passée par-là, car des tuyaux d'adduction d'eau du réseau de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) sont désormais à découvert. Deux poteaux électriques sont dans une position d'inclinaison à cause de cela. Mais, personne ne semble prendre au sérieux la dégradation de la route goudronnée à cet endroit. On ne comprend pas le laxisme des services urbains chargés d'entretenir et de réhabiliter les routes goudronnées dégradées.

L'érosion au galop aussi au quartier Makazou à Brazzaville

Makazou est un quartier de Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville. Avec les grosses pluies qui sont tombées dernièrement sur la ville, une érosion gagne du terrain et s'oriente vers le collège et l'hôpital de cet arrondissement. Plusieurs habitations sont menacées. Certaines ont une partie suspendue à un pan de terre encore ferme et une autre, emportée par l'érosion. Les propriétaires se plaignent d'être abandonnés à leur triste sort par les pouvoirs publics.

Convention nationale de l'I.d.c-Frocad Des conditionnalités pour une participation à l'élection présidentielle

Ouverte le 8 janvier 2016, la convention de l'opposition réunie au sein des plateformes Frocad et I.d.c s'est clôturée, le 13 janvier dernier, au siège de la Ca.d.d, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, après l'adoption d'une série de recommandations et exigences qui conditionnent la participation des deux plateformes de l'opposition à l'élection présidentielle du 20 mars prochain. Faute de consensus, l'assemblée plénière de la convention a engagé le comité de coordination, après validation officielle des candidatures, à mettre en œuvre l'option stratégique de la candidature unique ou des candidatures, en tenant compte du contexte sociologique.



Charles Zacharie Bowao.

Il y avait deux cents participants à la première convention de l'opposition dont les travaux ont été présidés par l'ancien ministre, le professeur Charles Zacharie Bowao, président du présidium. Il était secondé par Paul Ndouna et Michel Mampouya, Dorothee Antoinette Mobonda, René Serge Blanchard Oba et Albert Makita-Mbama. Quatre commissions étaient mises en place: commission bilan, présidée par Jacques Bananganzala; réorganisation de l'opposition, par Jean-Apollinaire Tsiba; élection présidentielle, par Mabio Mavoungou-Zinga; et gouvernance électorale, par Clément Miérassa. Les travaux en plénière, tenus du 11 et 12 janvier, ont permis aux participants d'adopter les rapports des différentes commissions, les motions, recommandations et résolutions. La plénière a pris, en outre, quelques décisions, à savoir: le maintien des deux plateformes de l'opposition l'I.d.c et Frocad dans leur fonctionnement actuel. Le comité de coordination, après validation officielle des candidatures, a été engagé à mettre en œuvre l'option stratégique

de la candidature unique de l'opposition ou des candidatures, en tenant compte du contexte sociologique. Par ailleurs, la convention a réaffirmé la volonté du Frocad et de l'I.d.c de participer à l'élection présidentielle, sous réserve de l'obtention des conditions minimales suivantes: la mise en place d'une commission électorale dont l'indépendance sera reconnue par tous; l'établissement d'un fichier électoral fiable, préalablement expertisé avec le concours des services de l'I.f.s et de l'O.i.f; l'identification électronique des électeurs; l'impression des cartes d'électeurs biométriques; l'institutionnalisation d'un bulletin unique; la libre circulation des leaders politiques; la libération de tous les prisonniers politiques; la cessation des enlèvements et autres tracasseries policières des militants de l'opposition; le libre accès aux médias d'Etat; le respect de toutes les composantes politiques de la Force publique, etc. Dans cet élan, les deux plateformes ont demandé, en urgence, la tenue d'une concertation politique de tous les acteurs du processus électoral du pays, pour

la recommandation sur les libertés de circulation. Afin de renforcer la cohésion entre les deux plateformes, la convention a mis en place un comité de coordination, composé de sept membres, dont la présidence est assurée par Charles Zacharie Bowao. Dans l'une des recommandations, les deux plateformes exigent le report de toutes les opérations pré-électorales en cours d'exécution, afin qu'elles se conforment aux dispositions de la nouvelle loi électorale en cours d'adoption au parlement. Clôture des travaux de



Les leaders du Frocad.

la mise en place de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante), de façon consensuelle. Deux motions et une recommandation ont été adoptées, au cours de cette convention boycottée par Mathias Dzon, Christophe Moukouké et Jean Itadi, à savoir: la motion sur l'interdiction de diffusion des activités de l'«opposition réelle» par les médias publics; la motion de protestation contre la répression, les arrestations arbitraires et les persécutions;

cette convention, Charles Zacharie Bowao s'est réjoui des conclusions auxquelles les participants sont parvenus. «Heureux, nous nous sommes retrouvés; consensuellement, nous avons travaillé; heureux, puissons-nous, de nouveau, faire le point, à l'occasion de la prochaine convention», a-t-il déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Libres Propos

N'est-il pas temps pour le président Denis Sassou-Nguesso d'exprimer son ambition?

Alors que le Congo-Brazzaville, en 55 ans seulement d'indépendance, dépasse déjà en nombre de Républiques les plus vieilles démocraties du monde comme la France qui en est à la 5^e et les Etats-Unis d'Amérique, qui en sont toujours à la première, mais avec des amendements, 2016, année d'élections majeures pour les Congolais, avec notamment la présidentielle anticipée du 20 mars prochain, verra aussi l'inauguration de la nouvelle République, la énième qui, selon les autorités nationales, ne pourra commencer à produire ses effets qu'après la prestation de serment du futur président élu sur la nouvelle Constitution, malgré sa promulgation, le 6 novembre dernier, par le dernier président de l'ancienne République. Et Denis Sassou-Nguesso, actuel président qui a déjà eu l'honneur et le privilège d'inaugurer deux Républiques (1979 et 2002), un record national, n'a toujours pas encore exprimé son intention de se lancer dans la course présidentielle, alors que ses partisans commencent à donner de la voix, pour réclamer sa candidature. Une tactique expérimentée avec succès pour changer la Constitution en 2015! En effet, changer la Constitution du 20 janvier 2002 n'était pas le projet de Denis

Sassou-Nguesso. Ce sont ses partisans et les cadres intellectuels acquis à sa cause, qui avaient commencé à le réclamer, à cor et à cri, dans les départements du Congo, non sans clin d'œil, un nouveau mandat de Sassou, autrement impossible dans le cadre de l'ancienne Constitution. Le référendum du 25 octobre 2015 est l'aboutissement de cette stratégie qui est passée par les consultations présidentielles et le dialogue national de Sibiti. Après avoir annoncé la tenue, par anticipation, de l'élection présidentielle pour le 20 mars prochain, le camp présidentiel a repris la même stratégie. Les partis alliés et les diverses associations qui le soutiennent montent au créneau, pour réclamer la candidature du président sortant, comme pour donner l'idée qu'il est réclamé par le peuple et que lui-même ne serait candidat à rien. En tout cas, son silence en témoigne. A huit semaines seulement de l'échéance, le chef de l'Etat sortant n'exprime aucune intention, aucune ambition. Il laisse ses partisans à la manœuvre. Autrefois, sous l'ordre du monopartisme d'obédience marxiste qui avait duré près de trois décennies, avoir ou exprimer une ambition politique au Congo était au mieux une tare, sinon un crime, parfois de lèse-majesté, lorsque l'on aspirait à

un poste déjà pourvu. Mais aujourd'hui, l'ambition exprimée et formalisée, notamment dans un projet, est plutôt une qualité parmi les plus fondamentales pour tout leader et ce dans tous les domaines, à fortiori politique. Une formalisation et une expression nécessaires longtemps en avance en politique, afin d'emporter l'adhésion, d'abord des leaders d'opinion, et, par la suite, des populations. A moins de demeurer prisonnier de ces conceptions désuètes d'accession au pouvoir d'une époque de gestion marxiste pourtant révolue, tout porte à croire que Denis Sassou-Nguesso ne sera pas candidat. Car assumer la plus haute fonction nationale exige de son prétendant de ne pas être poussé vers cette fonction par quelques groupes d'individus que ce soit, fussent-ils le peuple, mais d'en être formellement ambitieux soi-même. L'élection présidentielle n'est, d'ailleurs, rien d'autre que l'épilogue d'un long processus de confrontation pacifique et médiatique des ambitions des différents candidats, pour gagner les faveurs du peuple, ambitions non pas

personnelles, mais, bien sûr, nationales. Denis Sassou-Nguesso devrait, sans doute, répondre assez vite à l'exigence démocratique d'exprimer son ambition de remplir une nouvelle fois, comme la Constitution qu'il a promulguée le 6 novembre lui en donne l'opportunité. Autrement, il paraîtrait comme un homme sans volonté, sans ambition pour la fonction présidentielle et, simplement, poussé par ses partisans. Le Congo ne peut et ne doit pas s'accommoder d'accession à la plus haute fonction de l'Etat de prétendants simplement incités ou poussés dans l'arène. Il faut que la volonté d'assumer la fonction suprême soit fermement affichée et que les ambitions soient formellement exprimées par les prétendants, et ce, pas la veille de l'ouverture de la campagne électorale, mais bien avant, afin que les Congolais aient suffisamment le temps de peser et soupeser chaque ambition exprimée et fixer ainsi leur choix en connaissance de cause, pour le jour du vote.

TSENGUE-TSENGUE.

Lisez La Semaine Africaine

Ministère des affaires étrangères et de la coopération

Le dialogue: arme de prédilection, peut-être l'alpha et l'oméga de la diplomatie

La cérémonie de vœux de nouvel an, lundi 11 janvier 2016, à l'héliport situé derrière le Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, a été l'occasion, pour le ministre Jean-Claude Gakosso, d'exprimer sa profession de foi dans la diplomatie, le nouveau domaine qu'il a épousé, après des années dans le monde de la culture. Louant le métier de la diplomatie et les bienfaits du dialogue, le ministre des affaires étrangères et de la coopération a, dans son message de vœux à ses collaborateurs, mis en exergue la vertu du dialogue. «*J'avais déjà pu observer que dans le métier noble et prestigieux qui est le vôtre, dans ce métier de la palabre qui est désormais aussi le mien, le dialogue est l'arme de prédilection. Il est, peut-être, même l'alpha et l'oméga de la diplomatie*», a-t-il déclaré.

Jean-Claude Gakosso a rappelé quelques rendez-vous de l'année dernière qui l'ont mis au-devant de la scène, dans le feu de l'action du dialogue. «*Des rendez-vous qui ont presque tous revêtu un intérêt crucial pour notre pays, pour sa souveraineté et pour sa place dans le monde*», a-t-il dit. Il s'agit, entre autres, de sa participation, en septembre 2015, à New York, à la 70^e session de l'assemblée générale des Nations unies, consacrée, essentiellement, à la validation des O.d.d (Objectifs pour le développement durable des Nations); à la conférence ministérielle francophone à Erevan, en Arménie; au Forum Inde-Afrique sur les investissements indiens en Afrique, à New Delhi; aux échanges du 21 octobre 2015, à Paris, au Quai d'Orsay, qui «*ont, selon toute vraisemblance, contribué à édifier les autorités et l'opinion publique française sur le bien-fondé de la réforme institutionnelle qui venait d'être engagée dans notre pays*», à l'audience au

Kremlin, à Moscou, que lui avait accordée le président Vladimir Poutine, et également à celle que lui a accordée, récemment, le président angolais, José Eduardo Dos Santos, à Luanda, lors d'une visite de travail effectuée en Angola, dans le cadre de la promotion du bon voisinage. «*Le bon voisinage est, au fond, le gage de l'intégration sous-régionale, la condition sine qua non de la consolidation de la paix et du développement partagé*», a-t-il laissé entendre. «*A toutes ces occasions, la diplomatie congolaise à invariablement sensibilisé nos amis et nos partenaires sur les motivations profondes des mutations en cours dans notre pays... Au bout, de nombreux pays partenaires du Congo, au nombre desquels d'éminents pays membres permanents des Nations unies, ont été réceptifs à notre plaidoyer et nous ont ouvertement exprimé leur soutien*», a précisé Jean-Claude Gakosso. 2016, année électorale et de l'évolution des institutions au Congo, affiche un agenda



Jean-Claude Gakosso, s'adressant à ses collaborateurs.



Pendant l'échange des vœux.

diplomatique aussi chargé que la précédente année: 26^e session de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine; sommet de la conférence des régions des Grands-Lacs; réunion de la 4^e Ticad; 4^e sommet du forum de coopération Afrique-Amérique du Sud, etc. Enfin, au cours des prochains mois, période électorale oblige, la diplomatie congolaise va intensifier le travail d'information, d'ex-

plication et de persuasion dans tous les cénacles et sur toutes les tribunes possibles, à travers le monde. Signalons qu'au cours de cette cérémonie, Cyprien Sylvestre Mamina, secrétaire général des affaires étrangères, a brossé le bilan à mi-parcours de l'année écoulée, bilan qu'il a jugé satisfaisant.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Ministère de l'économie forestière et du développement durable

Vers l'élaboration de la stratégie de lutte contre le trafic illicite des produits forestiers

Pour 2016, Henri Djombo entend réaliser la stratégie nationale de lutte contre les fléaux qui menacent la biodiversité, l'économie et la sécurité nationales. C'est l'objectif qu'il a fixé à son département. Il l'a dit, à l'occasion de la cérémonie de vœux organisée au parc zoologique, à Brazzaville, lundi 11 janvier. Pour cela, il a appelé les fonctionnaires, les agents et les collaborateurs relevant de son département ministériel à se mobiliser, pour «*réaliser les tâches avec responsabilité*».



Présentation des vœux par la poignée de main entre Henri Djombo et ses travailleurs.



Vue des invités à la cérémonie.

Tout d'abord, Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'économie forestière et du développement durable, a fait la présentation des réalisations accomplies et des avancées enregistrées en 2015, en matière de développement durable, de gestion durable des forêts, de renforcement de la gouvernance forestière et des capacités de l'administration, de conservation de la biodiversité, de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, ainsi que les changements climatiques.

Ce bilan a révélé l'importance du secteur forestier et faunique dans le développement durable et l'émergence du Congo. L'année 2015 a permis de confirmer le leadership du pays en matière de gestion durable des forêts tropicales. Parmi les points sombres notés dans le rapport, la recrudescence de deux fléaux, à savoir: le braconnage de l'éléphant et les coupes illégales et les ventes illicites de bois pour lesquelles la lutte devra être renforcée, a dit l'orateur.

En réponse à ce bilan, Henri Djombo, donnant les orientations pour l'année nouvelle, a souligné que la politique et la stratégie nationales de développement durable, adoptées l'année dernière, constituent le document d'orientation et de planification stratégique comportant les mesures à prendre et les actions à réaliser, par étapes, durant les quinze prochaines années, en vue d'assurer à notre pays un avenir maîtrisé.

En œuvrant pour la promotion de la transparence du secteur forestier, le gouvernement entend développer des entreprises vertueuses, respectueuses des lois et règlements en vigueur et engagées dans le développement du Congo. Toutefois, l'engagement du pays dans la lutte contre le trafic illicite des produits de la faune et de la flore sauvages s'est illustrée par la tenue de la conférence internationale sur cette thématique, à Brazzaville, en avril 2015. «*Les résolutions prises au cours de cette conférence, adoptées par l'Union africaine, lors du dernier sommet tenu à Johannesburg, en juin 2015, seront mises en œuvre par chaque Etat. C'est ainsi que l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre les fléaux qui menacent la biodiversité, l'économie et la sécurité nationales, ainsi que sa mise en œuvre s'inscrivent dans les priorités prévues pour 2016*», a-t-il mentionné.

Henri Djombo a donc félicité les travailleurs de son Ministère pour les efforts consentis et les résultats obtenus dans l'exercice 2015, tout en témoignant sa gratitude aux partenaires techniques et financiers, aux partenaires sociaux, aux communautés et à la société civile, pour l'appui et l'assistance multiformes qu'ils ont apportés à l'action commune en 2015.

Il faut signaler que la cérémonie a démarré par la présentation d'une pièce de théâtre, intitulée: «*La prochaine gare*», dont l'auteur n'est autre que le ministre lui-même. Une pièce de théâtre dans laquelle il décrit les antivaleurs qui gangrèment la société, en faisant un leçon aux passagers clandestins qui ne veulent pas s'acquitter de leur titre de voyage.

Philippe BANZ

Election présidentielle anticipée

Igor Cameroun, un jeune qui se lance dans la course au fauteuil

Professionnel de la communication travaillant au cabinet du ministre de la communication, Igor Cameroun, un jeune de 34 ans, a décidé de se lancer dans la course présidentielle. Il a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars prochain, au cours d'un point de presse qu'il a animé, la semaine dernière, à Brazzaville. Cette annonce a eu un écho favorable en milieu jeune. Le jeune candidat justifie sa candidature par le fait que «*la nouvelle République est arrivée... Il faut une nouvelle vague d'élites, il faut un véritable changement, il faut une nouvelle classe politique. Mais nous allons réclamer notre place dans la gestion de la chose publique, ça, c'est notre combat*», a-t-il indiqué, dans son thème de campagne: «*Lever les freins à l'épanouissement*».

Mais qu'est ce qui a motivé la candidature d'Igor Cameroun? «*Tout simplement, parce que le président Denis Sassou-Nguesso s'affiche, aujourd'hui, comme un visionnaire hors pair. C'est un homme qui, avec beaucoup de sagacité, s'est rendu compte qu'il était temps que les jeunes soient responsabilisés dans la gestion de la cité. Le conseil national de la jeunesse, avant le dialogue de Sibiti, avait déjà, lors d'une conférence avec le ministre Anatole Collinet Makosso, suggéré, recommandé que l'âge de participation aux élections présidentielles soit fixé à partir de 30 ans révolus. Nous sommes, aujourd'hui, comme l'indique la pyramide des âges, les plus nombreux au niveau*

de notre population. A nos côtés, il y a les femmes. Nous devons prendre la relève, la relève se prépare, aujourd'hui et maintenant», répond-il. A-t-il des moyens suffisants pour se lancer dans une telle aventure? «*Je l'ai dit tout à l'heure, avant que nous réalisions cet entretien, qu'il ne s'agit pas du combat d'un individu. Moi, je suis le porte-voix de la jeunesse congolaise toute entière. Je me lève aujourd'hui et je sais que tous les jeunes Congolais, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, se lèveront et me suivront. Ce que je ferais, c'est quoi? Même les plus fortunés de ce pays acceptent et reçoivent les contributions financières, pour leur candidature aux présidentielles. Pourquoi je*



Igor Cameroun.

refuserais que mes frères, les jeunes, les femmes, que les personnes du troisième âge et que mes compatriotes également fassent la même chose pour moi. Je reste cœur ouvert, bras ouverts, pour non seulement accueillir leurs suggestions, leurs contributions financières pour cette candidature annoncée, que nous allons, justement, acter, une fois les décisions prises avec ceux qui peuvent nous accompagner dans cette démarche». Et le projet de société? «*Moi je suis jeune, je ne voudrais pas m'afficher dans une liste de démagogues. Comme je l'ai dit tantôt: j'ai le cœur ouvert et les bras ouverts, ainsi que la tête ouverte à*

recevoir toutes les propositions du bas peuple. Qu'attend le peuple de cette nouvelle génération d'élites? Nous avons une démarche à suivre, la jeunesse d'aujourd'hui, qu'est-ce qu'elle veut? C'est la formation et l'emploi. Qu'est-ce que nous pouvons offrir aux personnes du troisième âge? Il faut une prise en charge sanitaire, il faut une prise en charge également de la gestion de leurs conditions alimentaires et des problèmes liés au troisième âge. Aujourd'hui, notre cheval de bataille est l'éducation à renforcer».

Pascal-Azad DOKO

Vœux de l'UPRN à ses militants, et plus largement au peuple congolais

Chers militants et chers compatriotes,

A l'aube de cette nouvelle année, l'UPRN forme pour ses militants et ses sympathisants, et plus largement pour le peuple congolais, ses vœux de bonne santé, de longévité, de prospérité et de bonheur individuel et collectif. Elle saisit cette opportunité pour éclairer l'opinion nationale et l'opinion internationale sur la réalité de la situation politique qui prévaut actuellement au Congo-Brazzaville, cette réalité que le pouvoir et ses thuriféraires s'emploient à déformer à grand renfort de propagande, aux fins de mystifier le peuple.

L'année qui vient de s'achever a été une année difficile, voire une année éprouvante pour le peuple congolais en général, pour les militants de la vraie opposition en particulier, soumis à un terrorisme d'Etat sans précédent. Jamais de mémoire de Congolais, les libertés fondamentales et les droits humains n'ont subi autant de graves atteintes. Jamais, les libertés d'aller et de venir, d'expression, de réunion, de cortège et de manifestation n'ont été aussi gravement violées dans notre pays qu'en 2015. A la base de cette situation se trouve la volonté obsessionnelle du président Denis Sassou Nguesso qui veut coûte que coûte mourir au pouvoir.

D'entrée de jeu, il sied de rappeler que la situation qui prévaut au Congo-Brazzaville aujourd'hui prend ses racines en 2002. En effet, cette année-là, pour transformer sa victoire militaire en victoire politique, le président Denis Sassou Nguesso avait mis en place un système électoral partial et injuste qui lui permet de gagner toutes sortes d'élections qu'il organise. La formule canonique de ce système est : « je n'organise pas les élections pour les perdre ».

De fait, tous les scrutins organisés par le pouvoir de 2002 à 2012 sur la base de ce système ont été émaillés de fraudes massives et ont toujours débouché, suivant la nature de l'élection, sur une victoire fabriquée du ou des candidats du pouvoir. Dans ce système, l'opposition réelle est systématiquement écartée du jeu électoral, à telle enseigne que le principe de l'alternance démocratique, inscrit dans les Actes de la Conférence Nationale Souveraine de 1991 est constamment bafoué depuis 2002. Dans ce contexte, un seul et même homme, le président Denis Sassou Nguesso tient les rênes du pouvoir depuis voici 31 ans et s'emploie frénétiquement à s'y maintenir par la force.

Aujourd'hui, le Congo est dirigé d'une main de fer par un homme qui y a instauré une dictature implacable, caractérisée entre autres par, la restauration du parti et de la pensée uniques, les assassinats politiques du 20 octobre 2015, les arrestations et emprisonnements arbitraires, les enlèvements d'opposants, les complots imaginaires, les procès fabriqués, la privation des libertés fondamentales, les interdictions des activités des partis de l'opposition réelle, la caporalisation des médias publics à des fins de propagande du pouvoir, la censure de la presse indépendante, l'inféodation du pouvoir judiciaire au pouvoir exécutif, l'instrumentalisation des institutions constitutionnelles, le népotisme, la préférence ethno-régionale, la « familialisation » de l'Etat et le noyautage clanique des postes de responsabilité, l'appropriation personnelle des biens publics, bref, la glaciation totalitaire, la gestion néo-patrimoniale de l'Etat, l'insensibilité à l'humain et le gouvernement éternel. La démocratie est en danger au Congo-Brazzaville.

Face à cette situation d'ensemble, les forces politiques et sociales œuvrant pour l'alternance démocratique ne se sont pas couchées. Au contraire, elles se sont rassemblées et se sont mises debout, en vue de faire respecter l'ordre constitutionnel. Dans ce cadre, les méga meetings de Brazzaville, le 27 septembre et de Pointe-Noire, le 17 octobre 2015, ont été des démonstrations de la force de l'opposition et ont montré de façon éclatante, l'aspiration profonde du peuple congolais à un vrai changement de politique et d'hommes et à un véritable renouveau national. A contre-courant de cette tendance et défiant la farouche opposition de l'écrasante majorité des Congolais et de la Communauté internationale à son projet de changement de Constitution par intérêt personnel, le président Denis Sassou Nguesso a organisé un pseudo-référendum le 25 octobre 2015 pour changer la Constitution du 20 janvier 2002 et a, le 06 novembre 2015, promulgué une nouvelle Constitution dont le texte n'a jamais été soumis à référendum et donc n'a jamais été adopté par le peuple.

Ce coup d'Etat constitutionnel, les patriotes, les républicains et les démocrates congolais ne l'ont pas accepté. Ils le condamnent avec la dernière énergie et le rejettent catégoriquement. Lors des manifestations pacifiques qu'ils ont organisées le 20 octobre 2015, à Brazzaville et à Pointe-Noire pour empêcher la tenue du simulacre de référendum du 25 octobre, les forces de répression du pouvoir ont tiré à balles réelles sur les populations sans défense, tuant plus de 20 personnes et blessant grièvement plus de 70 autres.

Dans son discours du 22 décembre 2015 devant l'Assemblée Nationale, le président de la République n'a eu aucun mot de compassion pour les victimes de cette barbarie inqualifiable. Au contraire, il s'est félicité et a félicité la Force publique pour ces massacres ! Par ailleurs, depuis plusieurs mois, des chefs de partis de l'opposition dont Mathias DZON, Pascal TSATY MABIALA, Jean ITADI, Guy Romain KIN-FOUSSIA et autres, sont interdits de sortir du Congo.

Dans le même ordre d'idées, toutes les réunions des partis de l'opposition sont systématiquement interdites. De même, depuis les événements du 20 octobre 2015, de nombreux militants de l'opposition sont enlevés nuitamment à leurs domiciles et conduits dans des directions inconnues. Pour tout dire, l'opposition réelle vit un véritable calvaire. Malgré ce climat politique délétère, elle n'a pas perdu l'espoir que le pouvoir revienne à la raison pour qu'ensemble, la mouvance présidentielle et elle recherchent un compromis historique, au cours d'un dialogue inclusif sur la refondation de la gouvernance électorale. La mission au Congo au mois de novembre 2015 de monsieur BATHILY, représentant du secrétaire général des Nations Unies s'inscrivait dans cette dynamique de recherche de compromis.

Malheureusement, le président Denis Sassou Nguesso, plus que jamais déterminé à opérer un coup de force, a, dans son discours du 22 décembre, rejeté toute pos-

sibilité d'un véritable dialogue politique avec la vraie opposition et a convoqué une élection présidentielle anticipée à un seul tour, pour le 20 mars 2016. Nous le disons haut et fort : avec l'abrogation de la Constitution de 2002 et la promulgation d'une nouvelle Constitution, toutes les institutions issues de la Constitution de 2002, ont été automatiquement dissoutes, en commençant par l'institution présidence de la République.

En conséquence, le président de la République en exercice n'a plus, ni la légalité et la légitimité, ni la prérogative de convoquer une élection présidentielle. Après ces deux événements majeurs, il y a actuellement au Congo une situation de vacance du pouvoir. Le Congo n'a plus aujourd'hui, ni président de la République, ni Assemblée Nationale, ni Sénat, ni Cour constitutionnelle, ni Cour suprême, ni Cour des comptes et de discipline budgétaire, ni Conseil économique et social, ni Conseil supérieur de la liberté de communication, ni Commission nationale des droits de l'homme, ni Médiateur de la République. L'ancien président de la République expédie actuellement les affaires courantes.

Face à cette nouvelle donne politique, la classe politique congolaise, toutes tendances confondues, doit se retrouver pour mettre en place une Assemblée constituante, chargée d'assurer la continuité de l'Etat, d'élaborer le projet de la nouvelle Constitution, d'organiser un référendum pour faire adopter la nouvelle Constitution, de former un gouvernement de Transition et d'organiser les élections générales d'ici au mois d'août 2016.

Ce schéma est le seul qui soit conforme à l'Etat de droit et à la jurisprudence en la matière. Il est également le seul susceptible d'éviter au Congo le retour de nouvelles guerres fratricides, de préserver la paix civile, l'unité et la concorde nationales. Dans cette direction, les forces politiques et sociales attachées au respect de l'ordre constitutionnel doivent continuer d'inciter le président de la République à renoncer au coup de force en cours et à privilégier un vrai dialogue politique avec l'opposition réelle. Elles ne doivent pas se tromper d'objectif.

Aujourd'hui, le problème principal pour elles, n'est ni la fusion du Frocad et de l'IDC en une seule formation politique, ni la désignation d'un candidat unique pour la mascarade électorale de mars 2016, car, tant que le système électoral mafieux à l'œuvre depuis 2002 régira les élections au Congo, même si l'opposition présente un candidat unique, le pouvoir se proclamera toujours vainqueur. Au lieu de se livrer comme elle le fait actuellement à des manœuvres dilatoires, l'opposition réelle doit se fixer comme première priorité, de refaire le rapport de force établi le 27 septembre à Brazzaville et le 17 octobre 2015 à Pointe-Noire, pour contraindre le pouvoir à s'asseoir avec elle, afin d'élaborer ensemble les nouvelles règles de la gouvernance électorale, en vue d'une élection présidentielle transparente en juillet 2016.

Appeler à participer à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016 dans les conditions d'aujourd'hui, même avec un candidat unique de l'opposition quel qu'il soit, c'est faire le jeu du pouvoir et accepter par avance la victoire annoncée dès le premier tour du candidat Denis Sassou Nguesso. Aujourd'hui, les forces politiques et sociales attachées au respect de l'ordre constitutionnel sont placées devant deux alternatives :

1- Se mobiliser massivement et activement partout à travers le pays pour recréer un rapport de force favorable à la promotion des conditions permissives de l'organisation apaisée et consensuelle d'une élection présidentielle transparente et juste en juillet 2016 ;

2- Faire le jeu du pouvoir et accepter d'accompagner la victoire annoncée du candidat Denis Sassou Nguesso en mars 2016.

Devant ces deux alternatives, les forces politiques et sociales œuvrant pour une alternative démocratique doivent rejeter la farce électorale de mars 2016 et se mobiliser pour créer les conditions favorables à une vraie élection présidentielle en juillet 2016. Toute autre façon de voir relève, soit de l'infantilisme politique, soit de la compromission avec le pouvoir. L'UPRN qui mène depuis sa création une lutte résolue contre toute politique anti-démocratique et antipopulaire et contre l'opportunisme dans toutes ses formes, appelle ses militants et ses sympathisants à se démarquer très nettement du pouvoir et des opportunistes vêtus de peaux d'opposants qui s'activent actuellement pour accompagner le président Denis Sassou Nguesso dans la réalisation de son coup de force du 20 mars 2016.

Chers militants et chers compatriotes,

Contrairement à ce que le président de la République a déclaré dans son discours de vœux à la nation le 31 décembre 2015, l'année 2016 ne sera pas une année de renouveau démocratique et de marche du Congo vers le progrès, mais bien plutôt, une année de grande régression sur les plans des droits humains, de la démocratie et de la solidarité nationale, car, le pouvoir actuel ne se préoccupe guère du sort du peuple congolais. En effet, malgré les énormes revenus financiers générés par le pétrole de 2003 à 2014 (soit plus de 14 mille milliards de Fcfa d'excédents budgétaires), 70% des Congolais continuent de croupir dans l'extrême pauvreté et sont soumis quotidiennement à une pénurie chronique d'eau potable, à des délestages intempestifs d'électricité, à un chômage endémique, particulièrement en milieu des jeunes, à des salaires de misère pour ceux qui travaillent, bref, à la précarité.

Pendant ce temps, les dignitaires du pouvoir mènent une vie de cocagne et s'ébrouent dans la corruption et un luxe insolent. La plus grande misère côtoie la plus grande fortune. Le Congo est riche, mais les Congolais sont pauvres. Alors, chers militants et chers compatriotes, mobilisons-nous massivement et activement, pour construire les conditions permissives d'une alternance démocratique et pacifique en 2016.

Fait à Brazzaville, le 06 janvier 2016

Pour l'UPRN

Mathias DZON

Premier Secrétaire

Election présidentielle anticipée

La D.n.r et ses alliés appellent à la candidature de Denis Sassou-Nguesso

La D.n.r (Dynamique pour la nouvelle république) et ses alliés ont organisé, mardi 12 janvier 2015, dans la salle internationale du palais des congrès, à Brazzaville, une rencontre pour lancer un appel au président Denis Sassou-Nguesso à faire acte de candidature à l'élection présidentielle anticipée du 20 mai 2016. La rencontre s'est tenue en présence du parrain de la D.n.r, le député élu d'Oyo (département de la Cuvette), Denis Christel Sassou-Nguesso, des représentants des associations affiliées à la D.n.r, et de nombreux militants mobilisés.

Denis Christel Sassou-Nguesso



La collecte des fonds organisés pour soutenir le candidat, dont le montant n'a pas été révélé, a constitué l'un des temps forts de cette rencontre. Trois raisons fondamentales ont justifié le choix de la D.n.r, plateforme d'organisation de la société civile :

- premièrement: consciente de la fragilité de la situation politique et économique nationale;
- deuxièmement: convaincue que la stabilité socio-politique est la condition sine qua non du développement;
- troisièmement: rassurer, par votre expérience et vos états de service, dans l'exercice des responsabilités publiques.

Fort de cela, la D.n.r a exhorté le président Sassou-Nguesso à se «mettre au ser-



Des militants de la D.n.r. vice» de son pays, «afin de conduire ce passage à une nouvelle République pour laquelle il a défini l'esprit, dans son discours d'investiture du 14 août 2009». «Dans cet engagement salvateur, la D.n.r vous rassure de son soutien indéfectible derrière le P.c.t et d'autres forces de la majorité présidentielle», souligne la déclaration. Prenant acte de l'appel, Denis Christel Sassou-Nguesso, parrain de la D.n.r, a,

tout d'abord, pris le soin de rappeler le rôle joué par le président Sassou-Nguesso dans les heures les plus difficiles et les moments les plus durs de l'histoire politique nationale, «afin que notre pays ne sombre pas dans les profondeurs de la division, du repli identitaire et du chaos vers lequel certains acteurs politiques voulaient le plonger». Il a, par ailleurs, rappelé que Denis Sassou-Nguesso est «reconnu, unanimement, comme étant un homme de paix et de consensus, ayant tracé la voie du développement de notre pays et surtout la paix et la stabilité de notre pays et de nos institutions». «Ce qui me fait augurer que le choix que vous aviez fait, aujourd'hui,

a été murement pesé et consciencieusement réfléchi, pour que vous fassiez votre champion, demain, car il est celui qui porte le mieux les valeurs de la nouvelle République, valeurs qu'il avait déjà énoncées, lors du discours du 14 août 2009, à l'occasion de sa prestation de serment et nous avons, majoritairement, voulu, à la suite du vote du 25 octobre 2015», a-t-il poursuivi. Et plus loin, il a conclu: «C'est avec honneur et fierté que je m'assigne l'humble devoir, aujourd'hui, de faire parvenir votre message, ainsi que votre cotisation, et soyez rassurés qu'ils seront fidèlement transmis au candidat que vous avez choisi».

Pascal-Azad DOKO

Deuxième session du comité d'orientation stratégique du Projet Lisungi

La contrepartie financière du Congo toujours attendue

La deuxième session ordinaire du comité d'orientation stratégique (Cos) du Projet Lisungi (Système des filets sociaux) s'est tenue, mardi 5 janvier 2015, dans la salle de réunion du Ministère du plan et de l'intégration, à Brazzaville, sous le patronage de Mme Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, en sa qualité de présidente du Cos. Sur les 3,871 milliards de francs Cfa prévus pour l'année dernière, seulement environ 1,390 milliard de francs Cfa ont été décaissés, soit un taux d'exécution de 35,92%, dit le rapport d'exécution budgétaire de Lisungi, un projet social mis en œuvre par le Congo et la Banque mondiale. L'écart global entre les prévisions et les réalisations, de 2,481 milliards de francs Cfa, se justifie par le fait que le projet Lisungi n'a pas accédé aux ressources de la contrepartie congolaise, comme prévu. Cette conjoncture pourrait porter préjudice à la mise en œuvre des activités du projet, cette année, si les dispositions nécessaires ne sont pas prises au niveau du gouvernement.

Dans le souci de garantir la pérennité du Projet Lisungi, le comité d'orientation stratégique a recommandé au gouvernement, notamment au Ministère de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public, de tout mettre en œuvre, afin de mobiliser les ressources de la contrepartie congolaise qui n'ont pas pu être décaissées en 2015. Par ailleurs, les membres du Cos ont adopté, avec amendements, le document de cadrage du plan de travail et du budget annuel 2016. Pour l'ensemble des activités à réaliser, le budget prévisionnel du projet Lisungi exercice 2016 s'élève à la somme de 7 milliards 250 millions de francs Cfa. Et comme activités prioritaires, il est retenu la fiabilisation du système informatique et l'intégrité du registre unique; l'augmentation du nombre de ménages inscrits dans le registre unique, et ceux éligibles aux paiements; le soutien

aux activités d'inclusion productive; la préparation des conditions de passage à l'échelle; le suivi des conditionnalités des ménages; la construction de sièges des C.a.s de Mfilou et Loandjili, au titre de la Convention avec l'A.f.d (Agence française de développement), pour un montant global de 5,248 milliards F. Cfa. Grâce à cet appui financier, le projet Lisungi s'étendra, désormais, dans d'autres localités: Mfilou, Djiri, Madi-bou (Brazzaville) et Loandjili (Pointe-Noire). Outre cela, il a été suggéré à l'équipe du projet d'inscrire dans son programme annuel une activité relative à la sensibilisation des conseils départementaux sur les activités du projet. Aussi devrait-elle mettre sur pied des cercles de protection sociale dans les zones d'intervention du projet. De même, les participants ont adopté le rapport sur l'implémentation du système de gestion d'infirmerie et du registre



Mme Emilienne Raoul.



Pendant les travaux.

unique des ménages, ainsi que le document de stratégie d'inclusion productive. Cette stratégie permettra de comprendre les mécanismes prévus pour conduire les ménages bénéficiaires vers l'autonomisation. Les participants ont également saisi cette opportunité pour faire le bilan à mi-parcours de Lisungi-système des filets sociaux, une année après sa mise en œuvre. Et, lors de son lancement, l'unité de gestion du

projet avait reçu la mission de tout mettre en œuvre, afin de créer les conditions nécessaires pour répondre aux attentes du gouvernement, de la Banque mondiale et des communautés, en procédant, courant 2015, aux transferts monétaires à l'endroit des ménages éligibles. Actuellement, plus de deux mille ménages ont accédé à leurs allocations, dont 1720 à Brazzaville, 254 à Mvomvou (Pointe-Noire), 243 à Makoua, 301 à Oyo (Cuvette). Clôture des travaux, Léon Raphaël Mokoko, ministre du plan et de l'intégration, vice-président du Cos, a rassuré les partenaires

techniques et financiers du Congo, notamment la Banque mondiale, l'A.f.d et l'Unicef, qui prendront le bateau sous peu, du ferme engagement du gouvernement quant à garantir sa contrepartie financière, gage du succès du projet. La prochaine session du Cos se tiendra à la fin de ce mois de janvier, pour adopter le plan de travail et le budget annuel 2016 du projet.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé

La diversification de l'économie est la réponse à la conjoncture actuelle

A l'occasion de la cérémonie d'échange des vœux, au Ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé, samedi 9 janvier 2016, au siège dudit ministère, à Brazzaville, le ministre d'Etat Isidore Mvouba a fait savoir, dans ses orientations pour 2016, que «la conjoncture économique n'est pas des plus favorables, notamment avec un prix du baril de pétrole en chute vertigineuse. Mais, cette conjoncture, difficile à plus d'un titre, peut être un mal pour le bien, parce qu'elle est une nécessité absolue pour aller vers la diversification de notre économie».



Isidore Mvouba échangeant les vœux avec ses collaborateurs.



Une vue des cadres et chefs d'entreprises sous tutelle du M.d.i.p.s.p.

S'appuyant sur le forum Investir au Congo-Brazzaville (I.c.b 2015), que le Ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé a organisé en partenariat avec le Centre d'appui au développement, le ministre d'Etat Isidore Mvouba, après avoir félicité ses collaborateurs, «pour leur sens élevé de responsabilité, malgré les vicissitudes qui les ont contrariés l'an passé», notamment le manque de financement de certaines rubriques, il les a appelés à promouvoir les nombreux atouts «que nous possédons, pour attirer, dans notre pays, un flux important d'investissements directs étrangers. I.c.b 2015 a permis d'offrir à nos potentiels investisseurs, un éventail riche et varié d'opportunités d'affaires à réaliser au Congo, le tout, dans un esprit gagnant-gagnant», a-t-il indiqué. Le ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé espère que «l'année 2016 connaîtra le lancement de grandes unités industrielles, à l'instar de plusieurs cimenteries, dont Dangoté et autres, pour une production annuelle d'environ 3 millions 300 mille tonnes, en prenant en compte la production de la Sonocc, Cimaf, Forspak, pour une demande intérieure de l'ordre de 2 millions de tonnes. Le Congo pourra ainsi exporter, dans la sous-région, le surplus de sa production cimentière».

A cela, il faut ajouter la prise des mesures idoines pour protéger la production nationale, afin de mettre un terme aux velléités de dumping qui semblent naître depuis quelques temps.

2016 va être aussi l'année du lancement des fonderies de Dolisie, de Pointe-Noire, mais aussi de l'extension des activités de «Japan metal», dans plusieurs départements du pays.

En matière d'agroalimentaire, les perspectives s'annoncent prometteuses, pour «Eco oil energy», après le lancement de la production d'huile de Mokéko. L'espoir est encore permis, de ce que cette entreprise étendra ses activités dans les autres départements du pays, pour atteindre sa vitesse de croisière et pérenniser sa production.

La relance de Huilka, dans les prochains jours, constitue un maillon important dans la réhabilitation de la filière corps gras. Entre autres priorités pour 2016, «doter la zone industrielle de Maloukou d'un statut juridique qui ferait d'elle une zone économique spéciale», a fait savoir le ministre d'Etat. Il s'agit de rappeler qu'avant l'adresse du ministre d'Etat Mvouba, son directeur de cabinet, Dominique Bemba, a fait le bilan des activités réalisées l'année dernière. Il a jugé ce bilan positif et, parlant du rapport Doing business 2016, il a retenu les indicateurs dans lesquels le Congo a réalisé des progrès: «Transfert de propriété: 166° rang, en 2016, contre 168, en 2015; commerce transfrontalier: 177° rang, en 2016, contre 181, en 2015; règlement de l'insolvabilité: 115° rang, en 2016, contre 117, en 2015», a-t-il expliqué.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Offre
spéciale



LE MEILLEUR POUR
MON MOTEUR

* 1 bidon de 1L acheté = 1 désodorisant TOTAL offert.
1 bidon de 4L acheté = 1 tee-shirt TOTAL offert.

* Dans la limite des stocks disponibles



Gagnez un cadeau* pour tout achat de lubrifiant TOTAL!
Jusqu'au 31 Janvier 2016 dans toutes les stations TOTAL.

www.totalcongo.com



TOTAL

COMMITTED TO BETTER ENERGY

Énergisons la vie. Chaque jour

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULI
NOTAIRE

Titulaire d'un office notarial sis à Brazzaville, 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-De-Chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto, Centre-Ville, B.P.: 2134
Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/04 402 20 11 - Email: alainmongo2001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 11 Novembre l'an deux mille quinze, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, enregistrée au domaine, le 12 Novembre 2015, F 199/4 sous le numéro 1433 aux caractéristiques suivantes:

- **Dénomination Sociale:** «C4G SERVICES» SARLU;

- **Capital Social:** UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité;

Siège social: Brazzaville, 114, rue Lénine; Arrondissement III-Poto-Poto;

Objet social:

- Fournitures et Matériel de bureau;
- Alimentation, Habillement et Cosmétique;
- Construction et Génie-Civil;
- Quincaillerie et vente pièces détachées;
- Vente boisson;
- Exploitation chambre froide;

- Vente articles et matériel de coiffure;
- Gardiennage et sécurité;
- Location et vente appareils électro-ménagers et électriques;
- Location et vente des véhicules.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

Gérance: La Société a pour Gérante statutaire Mademoiselle Roxana ONDZEAT-NGALA;

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 23 Décembre 2015, sous le numéro RCCM CG/BZV/15 B 6240.

Pour avis,

Maître Alain MONGO MOMBOULY,
Notaire

IN MEMORIAM

2 janvier 2015, 2 janvier 2016, un an déjà qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui notre regretté collègue, sapeur-pompier, Bill MIA-TOURILA. En ce jour de triste anniversaire, les sapeurs-pompiers de Total E& P Congo et ceux du terminal de



Djeno, rassemblés au centre de secours des sapeurs-pompiers de Pointe-Noire, ce 10 janvier 2016, sous l'égide de Pascal Serra, commandant des opérations sécurités, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

IN MEMORIAM

Thérèse SITA «Ma Sita»
15 janvier 1998 – 15 janvier 2016

A l'occasion du 28^e anniversaire de sa disparition, les enfants, petits-fils, filles et toute la famille ZOUBAKELA prient tous ceux et celles qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.



«Dieu a donné, Dieu a repris»
Que son repos soit éternel!

**MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE**

Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33
Courriel : pstatcongo@hotmail.com et pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS N°01/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PFDE/DMI/C/16

«RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR LA PRÉPARATION D'UN PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE AU MINISTERE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION POUR LA MISE À JOUR ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT (PND_2017-2021) ET LE RENFORCEMENT EN CAPACITÉS»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «Recrutement d'un consultant international pour la préparation d'un programme d'assistance technique au Ministère du Plan et de l'Intégration de République du Congo pour la mise à jour et la mise en œuvre du plan national de développement (PND_2017-2021) et le renforcement en capacités.

2. Le projet de programme de renforcement des capacités ébauché par le Ministère du Plan et de l'Intégration avec l'appui de la Banque mondiale couvre: (i) la planification sectorielle, notamment le renforcement des stratégies et des programmes, et celui du processus de programmation et budgétisation sectorielles; (ii) le dispositif de budgétisation stratégique et l'institutionnalisation du processus CDMT pour assurer l'alignement effectif du budget sur les priorités du PND; (iii) la planification et suivi d'exécution des projets d'investissements; et (iv) plus généralement, le suivi de l'exécution des programmes et des performances. L'objectif général est d'aider le Ministère du Plan et de l'Intégration de la République du Congo et la Banque mondiale à: (i) renforcer et décliner le projet susmentionné en un programme d'action détaillé et chiffré pour 2016 et les années 2017-2018, et (ii) organiser une assistance technique pour accompagner le Ministère du Plan et de l'Intégration dans la mise en œuvre effective de ce programme.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), une lettre de motivation de motivation.

4. **Le Profil du consultant**
- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les domaines de la macroéconomie, ou des finances publiques (niveau minimum: BAC + 5)
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans les travaux de

planification et budgétisation stratégiques, notamment la supervision de la préparation des DSCR et des Plans Nationaux de Développement, ainsi que de la mise en place du processus CDMT et des Programmes d'Actions Prioritaires (PAP);
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans la conduite des missions de planification multisectorielle; avec une expérience probante dans les pays en développement.
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement macroéconomique et des finances publiques de la zone BEAC, en particulier de celui de la République du Congo est un atout.
- Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports en français
5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).
6. La mission s'étendra sur une durée de 30 jours : elle s'exécutera exclusivement à Brazzaville.
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.
8. Les dossiers de candidature déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 janvier 2016 à 16h00 et porter clairement la mention (Candidature au poste de consultant individuel d'un consultant international pour la préparation d'un programme d'assistance technique au Ministère du Plan et de l'Intégration pour la mise à jour et la mise en œuvre du plan national de développement (PND_2017-2021) et le renforcement en capacités)
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Moungali III,
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel: pstatcongo@hotmail.com; pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 11 janvier 2016

Le Coordonnateur du PFDE

Jacques OSSISSOU

Etude de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI
Notaire

Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix
En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
B.P: 13.273/ Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/ E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

JIN DI

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de cinq millions (5.000.000) de Francs CFA
Siège social: Kintélé, en face de l'Université, Sous-préfecture d'Igné, Département du Pool, République du Congo
RCCM: 15 B 6164

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 15 octobre 2015, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, dûment enregistré à la Recette de l'enregistrement des domaines et des timbres de Talangaï, le 27 octobre 2015, sous Folio 202/1, Numéro 665, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

- Forme:** société à responsabilité limitée unipersonnelle;
Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- La fabrication, la vente et la commercialisation des briques;
 - La fabrication, la vente et la commercialisation des détergents liquides de marque M G O;
 - Le commerce de détail en magasin non spécialisé (commerce général);
 - L'import-export;
 - Les prestations de services dans les domaines ci-dessus cités;

Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, y compris la création de toutes sociétés filiales ou non, la prise d'intérêt dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;
Dénomination: la société a pour dénomination: JIN DI;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce et du crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;
Siège social: le siège social est fixé: Kintélé, en face de l'Université, Sous-préfecture d'Igné, Département du Pool, République du Congo;
Capital social: le capital social est fixé à la somme de cinq millions (5.000.000) Francs CFA, divisé en cinq cent (500) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 500, entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associé unique, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 15 octobre 2015 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;
Gérance: aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 15 octobre 2015, Monsieur LI JINRU, associé unique, a été nommé en qualité de gérant de la société JIN DI, pour une durée indéterminée;
Dépôt légal a été entrepris, le 05 novembre 2015, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 15 DA 1043;
Immatriculation: la société JIN DI a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro 15 B 6164.

Pour insertion légale,

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI



Message du Rassemblement Citoyen - Le RC à l'occasion de l'élection présidentielle anticipée Scrutin du 20 mars 2016

*Chers Frères, Chers Sœurs,
Militants, Militantes, Sympathisants;
Vous, jeunes du parti!*

L'humanité va de l'avant parce que des hommes osent rêver qu'il est possible que notre monde devienne meilleur: un monde dans lequel tous nos enfants ont les mêmes chances; un monde de liberté; un monde de respect; un monde de partage; un monde plus juste; un monde où il y a la paix.

La politique devient dès lors l'instrument qui vous permet de construire ce rêve.

C'est au nom de ce rêve, de ces principes que nous avons dit non au changement de la Constitution dans les conditions dans lesquelles cela se faisait, tout en soutenant au cours de la consultation organisée par le Chef de l'Etat que «Le Président Denis SASSOU NGUESSO devait faire partie de la solution».

Car dans la gestion de l'étape délicate par laquelle le pays devait passer, tous les fils et filles devaient être inclus, en commençant par celui qui en avait la direction.

Les approches avec nos alliés ont malheureusement divergé. Notre approche était pour éviter justement la confrontation violente entre Congolais que nous avons vécue au scrutin référendaire, avec les conséquences douloureuses que nous déplorons aujourd'hui.

Mais, au-delà de tout, nous avons pris acte du nouvel ordre constitutionnel.

La surchauffe que le pays a connue a mis tous ses fondements en péril: l'unité nationale, la paix et la stabilité.

L'urgence aujourd'hui est d'apporter d'abord l'apaisement à notre pays.

C'est pourquoi nous faisons le choix de soutenir le Président Denis SASSOU NGUESSO, s'il présente sa candidature pour diriger le pays les 5 prochaines années.

Deux raisons justifient ce choix:

* La première raison découle de notre histoire

Le Congo, notre beau pays, a toujours été victime des ruses de l'histoire avec des dirigeants politiques mal préparés, qui, dans la précipitation, ne voient jamais les pièges cachés derrière tout bouleversement politique.

Ainsi, hier nous avons fait de ce qui devait être un moment de libération, un moment de joie après tant d'années d'humiliation; un départ endeuillé : c'était l'indépendance.

Notre pays a commencé son histoire de pays libre par une guerre civile: 1959.

La guerre civile de 1959 a planté en nous la graine de la haine qui grandit année après année. Nous n'arrivons pas à nous en débarrasser. Tel un cancer qui nous tue petit à petit, elle régule notre vie politique depuis.

Aucun Chef d'Etat n'est parti du pouvoir sans avoir subi l'humiliation.

* Fulbert YOULOU: premier Président chassé par une révolution;

* Alphonse MASSAMBA-DEBAT: le Président sans tombe;

* Marien NGOUABI: le Président abattu chez lui en famille;

* Jacques Joachim YOMBI OPANGO: le Président longtemps emprisonné et placé en résidence surveillée pendant une longue période;



* Denis SASSOU NGUESSO: le Président humilié par une conférence nationale transformée en tribunal d'inquisition;

* Pascal LISSOUBA: le Président chassé du palais, qui a dû fuir par des moyens de fortune.

Le débat sur le changement de la Constitution devait être un débat de principe, un débat démocratique que le peuple devait trancher sereinement.

Nullement, ce débat ne devait être lié au mandat du Chef de l'Etat en place.

Mais la haine, le cancer qui nous ronge depuis 1959 a eu le dessus sur la raison. Le 20 octobre dernier, tout semblait se mettre en place pour faire revivre à l'actuel Chef d'Etat, la fin tragique que les précédents Chefs d'Etat ont connue.

Il faut que cela cesse définitivement, pour qu'aucune élection ne soit plus un moment de peur, de douleur pour les familles.

Nous devons accepter que l'autre, quelle que soit son appartenance ethnique, dirige ce pays. Nous devons accepter que celui qui dirige ait une retraite paisible à la fin de son mandat. Cela doit demeurer dans nos esprits.

On ne dirige pas un pays en regardant dans le rétroviseur, mais c'est en regardant vers l'avant qu'on le construit et qu'on l'apaise.

* La deuxième raison concerne la jeunesse

Notre jeunesse doit éviter d'emprunter des chemins qui débouchent toujours sur le doute et l'échec.

Les jeunes doivent savoir que le secret de la victoire réside dans le choix des moyens pour y parvenir ; la violence et la haine les éloignera toujours du rêve d'améliorer leur vie.

La violence ne doit pas réguler notre société. C'est à la démocratie de le faire. C'est la démarche pacifique qui a toujours fait avancer l'humanité.

Les grandes victoires qui ont permis à la liberté, la démocratie et à la justice d'aller de l'avant ont été obtenues de manière pacifique par une démarche non violente.

Le monde ne manque pas d'exemples:

* La lutte non violente pour les droits civiques menée par l'Américain Martin LUTHER KING.

Aujourd'hui, l'Amérique a un Président noir d'origine africaine.

* GANDHI, l'avocat indien qui a commencé sa lutte pour les droits civiques en Afrique du Sud a obtenu l'indépendance de l'Inde et du Pakistan par la non-violence.

* Nelson MANDELA qui n'a parlé que d'amour et de fraternité dans une Afrique du Sud multiraciale après tant d'années d'humiliation et d'emprisonnement;

* Et le Pape Jean Paul II qui a fait s'écrouler un mur qu'on croyait indestructible avec sa célèbre phrase: «N'ayez pas peur».

Vous jeunes, vous vous sentez impuissants; vous dites: quoique nous fassions, ça ne changera rien. En pensant ainsi, vous acceptez déjà l'échec. Sachez que la chance ne sourit qu'aux audacieux, aux personnes déterminées, méthodiques et persévérantes. Vous êtes l'avenir de ce pays. Posez-vous de bonnes questions et faites les bons choix si vous voulez réussir.

La première chose à faire pour réussir, c'est de disposer des moyens qu'il faut pour la victoire qui changera votre avenir: être capable de voter. Pour cela:

* Sous forme de mouvement pacifique, mettez la pression sur l'Administration pour que chacun dispose de son acte de naissance, de sa carte d'identité, de sa carte d'électeur. Tous ces documents sont gratuits. Ils vous permettront de choisir votre avenir. A quoi sert-il de remplir un meeting, si vous ne pouvez pas voter?

* La deuxième étape: c'est d'aller voter pour changer les choses pour que votre vie s'améliore.

Tournez le dos à la violence. Elle ne vous conduira qu'à l'échec.

Choisissez pour notre pays un dirigeant modéré qui rassure tout le monde.

Protégez les investissements économiques réalisés dans le pays et rassurez tous les investisseurs notamment dans les secteurs pétrolier, minier, forestier, agricole, du BTP, etc. Leurs acquis doivent être préservés.

Veillez à ce que les conditions soient créées pour consolider nos relations avec nos partenaires économiques et les pays amis qui sont toujours à nos côtés.

Le consensus de Sibiti sur la gouvernance électorale est un bon début dans la lutte pour des élections crédibles et apaisées. Le RC y a pris part. Consacrons les 5 années à venir à la mise en œuvre de ce qui a été convenu à Sibiti notamment la CENI indépendante, le bulletin unique, un nouveau recensement, un découpage électoral plus juste, des cartes biométriques.

Consacrons les également à régulariser la situation de tous les Congolais avec l'Etat-civil. Le RC va soutenir le Président Denis SASSOU-NGUESSO, s'il présente sa candidature à l'élection présidentielle anticipée, scrutin du 20 mars 2016. Je vous remercie.

Fait à Brazzaville, le 11 janvier 2016

Pour le Bureau Exécutif National,
Le Président.

Alphonse Claude N'SILOU

Nonciature apostolique au Congo

Mgr Jan Romeo Pawlowski a dit sa messe d'aurevoir à la cathédrale

Après six ans et demi de fructueux et fécond ministère pastoral au Congo, Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon, récemment nommé par le Pape François, comme délégué des représentations pontificales, a quitté définitivement le Congo, lundi 11 janvier 2016. Avant son départ, après avoir présenté ses adieux au président de la République, Denis Sassou-Nguesso, Mgr Jan Romeo Pawlowski a célébré, dimanche 10 janvier 2016, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, une messe d'aurevoir concélébrée par tous les évêques du Congo et plusieurs prêtres.



Mgr Jan Romeo Pawlowski exhibant la chasuble reçue.

Des membres du corps diplomatique dont Mme Marie Charlotte Fayanga, ambassadeur centrafricain et doyenne du corps diplomatique, l'ambassadeur français Jean-Pierre Vidon, Mme Saskia de Lang, ambassadeur de l'Union européenne, etc., des religieux, religieuses de diverses congrégations, des fidèles laïcs venus de diverses paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, et vêtus pour certains de l'uniforme de leurs mouvements d'apostolat ont participé à cette messe animée par les chorales Sainte Jeanne d'Arc de la cathédrale Sacré-Cœur et Père Paul Ondia de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouézé.

Quatre temps forts ont marqué cette célébration eucharistique: le mot de bienvenue de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, l'homélie du célébrant, la remise des présents symboliques au nonce et le

mot de remerciements de Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo).

avez marqué l'histoire de ma vie».

suble. C'est l'expression de la gratitude de la C.e.c et de tout le peuple de Dieu qui est au Congo ayant bénéficié des fruits et de la fécondité du ministère pastoral de ce pasteur intrépide et dynamique. Dans son mot de remerciements, Mgr Daniel Mizonzo a exprimé et témoigné la gratitude des évêques du Congo envers ce diplomate du Vatican qui a d'abord servi au Congo en qualité de secrétaire à la nonciature, avant d'y être nommé nonce, pour les six ans de fructueuse collaboration, passés au Congo. Enfin, Mgr Jan Romeo Pawlowski a remercié les participants à la messe venus lui témoigner leur sympathie et leur affection «tant chères aux Africains» et a demandé de prier pour lui, pour ses nouvelles fonctions.

Gislain Wilfrid BOUMBA



Les membres du corps diplomatique (au premier plan) participant à la messe.

Dans son homélie, Mgr Jan Romeo Pawlowski a rendu grâce à Dieu pour le temps passé au Congo, en affirmant: «Je rends grâce à Dieu et pour chacun de vous qui

Vers la fin de la messe, l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c a présenté la symbolique de chaque présent offert au nonce: tableau, raphia et cha-

Diocèse d'Owando

L'abbé Lambert Djokouélé installé dans ses fonctions de curé d'Okoyo et de Lekety

Affecté comme curé des paroisses Saint Georges d'Okoyo et Notre-Dame de Lékéty, dans le diocèse d'Owando, l'abbé Lambert Djokouélé a été installé dans ses fonctions, par l'abbé Paul Dongagba, vicaire général, respectivement le 13 décembre à Okoyo et le 20 décembre 2015 à Lékéty. Tout a commencé le dimanche 13 décembre 2015, à la paroisse Saint-Georges, à Okoyo, qui a accueilli les délégations venues de Boundji, Etoumbi et de Lékéty.

Dans l'assemblée chrétienne ayant participé à la messe, il y avait les autorités politico-administratives locales, le pasteur de l'Eglise évangélique d'Okoyo, des notables, etc. Autour de l'abbé Dongagba concélébraient les abbés Lambert Djokouélé, Gervais Okombi, curé d'Ewo, et Michel Ombanda, vicaire d'Okoyo. Paul Okounga, diacre permanent résidant à la paroisse de Lékéty y était aussi présent. L'animation de la messe était assurée par les chorales fusionnées de Lékéty et d'Okoyo, avec la participation de la chorale sœur de l'Eglise évangélique d'Okoyo.

Après l'homélie, a eu lieu le rituel de l'installation de l'abbé Djokouélé, comme nouveau curé d'Okoyo, marqué par la profession de foi, la remise des clés de la paroisse et la vêtue de la chasuble pour permettre au nouveau curé de poursuivre la célébration eucharistique. Signalons que la paroisse Saint Georges d'Okoyo a été créée en 1999. L'abbé Thadée Twagirayezu y a demeuré comme curé pendant 15 ans. Avec l'aide des organismes de l'Eglise et des donateurs,

l'abbé Thadée y a construit une église moderne, inaugurée le 16 décembre 2012 par Mgr Victor Abagna-Mossa. Le dimanche 20 décembre 2015, le tour est revenu à Lékéty. L'abbé Paul Dongag-



L'abbé Lambert Djokouélé posant devant l'église démolie.

primaire de Lékéty. De même, les messes ordinaires sont célébrées dans un vieux bâtiment abandonné, qui servait, à l'époque, de dispensaire des sœurs franciscaines. Paroisse centenaire vieille de 119 ans, la paroisse Notre-Dame est en attente de la construction de son église. La vieille chapelle construite

par Mgr Prosper Augouard est tombée en ruine, par manque de financement, pour sa réhabilitation. Celle construite par l'abbé François Edzia, de vénérée mémoire, a vu sa toiture démolie sans raison valable. Ainsi, les chrétiens ont perdu l'espoir en l'avenir de leur paroisse

et sollicitent la bonté divine et les personnes de bonne foi pour la reconstruction de leur église. Toutefois, la tâche n'est pas facile au nouveau curé, car les défis à relever sont nombreux.

Xavier MPOUGALOGUI



La chorale animant la messe sous les bois.

ba a installé l'abbé Lambert Djokouélé, comme nouveau curé de la paroisse Notre-Dame, lors d'une messe dont l'animation liturgique était assurée par la chorale abbé François Edzia. Après l'homélie, l'installation du nouveau curé a connu le même rituel. Après l'action de grâces, le vicaire général

a pris la parole pour apaiser les inquiétudes de la communauté chrétienne de Lékéty qui réclame avec ferveur la reconstruction sans délai de leur église démolie. A cause de cette situation, la messe d'installation du nouveau curé a été célébrée à ciel ouvert, à la place du centenaire, sous les bois de fer de l'école

NECROLOGIE

Depuis le mardi 22 décembre 2015, la triste nouvelle des décès de Mme NTSATOUMBOUKA Belonie (41 ans), Mlle MALONGA Gracia (20 ans) et de sa fille, BILOMBO Zoé Karla (20 mois), est tombée au N° 819 de la rue Mboté, à Bacongo (arrondissement 2 de Brazzaville), et a circulé comme un torrent sorti du lit d'un fleuve annonçant la fin de la vie d'une mère, de sa fille et de sa petite-fille, à la suite d'une découverte macabre dans leur maison.



Ntsatoumbouka Belonie, cuisinière à la paroisse Notre Dame du Rosaire.

Après l'inhumation qui a eu lieu le même jour, au cimetière public de Mayitoukou (district de Goma Tsé-Tsé), en raison de l'état de forte dégradation des corps, une messe des suffrages a été célébrée en leur mémoire, le mardi 29 décembre 2015, en l'église Notre-Dame du Rosaire de Bacongo. En présence de l'équipe presbytérale, de quelques prêtres, religieux et religieuses, des parents et amis, des membres du Renouveau charismatique et de l'Archiconfrérie Notre-Dame du Perpétuel secours (Supplique) de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, où tous étaient venus entourer de leur affection celles qu'ils avaient connues et aimées.

Que le Seigneur leur donne d'avoir part au bonheur du ciel pour l'éternité.

Requiem aeternam

Rectificatif à La Semaine Africaine

Dans la parution du mardi 29 décembre 2015 (N° 3556), dans la rubrique «Coup d'œil en biais», à la page 6, il m'a été donné de constater que le contenu du récit titré «Trouvés morts dans leur maison à Bacongo» comporte quelques informations erronées dont j'aimerais en apporter des éclaircissements.

- Du prénom de la femme, lire Belonie, au lieu de Bénéli
- De son âge, lire 41 ans et non 45 ans.
- De la 3e victime, lire sa petite-fille, au lieu de son petit-fils, puisque c'est lui le rescapé.
- De l'heure de son retour à la maison et de la fameuse fête, il faut retenir ce qui suit: dimanche 20 décembre 2015, contrairement à ce qui a été écrit, la maman (Belonie), sa fille (Gracia) et sa petite-fille (Zoé Karla) n'ont participé à aucune fête, mais plutôt, à une séance de prière à la grotte mariale de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, à 20h00, en compagnie de quelques chrétiennes avec qui la maman avait l'habitude de prier. D'ailleurs, elle était seule et non accompagnée des deux autres. Et c'est vers 21 heures qu'elle est rentrée chez elle, après ladite prière, au lieu d'une heure tardive de la nuit, comme il est écrit dans ce récit.

Séraphin Christophe MOUTOU

Collègue de service de la défunte
Paroisse N.D. du Rosaire de Bacongo

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

La famille Mouvimba a la profonde douleur d'annoncer aux parents ainsi qu'aux connaissances, le décès de leur sœur, mère, tante, grand-mère, Angèle BIKOYI, survenu le mardi 5 janvier 2016, à Brazzaville, des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire a lieu au n° 1324, de l'avenue Fulbert Youlou, à Matour, dans l'arrondissement 1 Makélékélé.

L'inhumation a lieu, vendredi 15 janvier 2016, au village Nsamouna, dans le district de Kinkala (Département du Pool).



Homélie de père Christian à l'occasion de la messe de l'Unedic

Il ne faut pas confondre le «fric» et le «pognon»

Nous poursuivons ci-après, la publication de l'homélie de père Christian, à la messe d'admission de l'Unedic (Union des entrepreneurs et dirigeants chrétiens du Congo) dans l'archidiocèse de Brazzaville, célébrée dimanche 3 janvier 2016, en l'église Jésus Ressuscité du Plateau des 15 ans.

Le paradigme évangélique

«Frères et sœurs, les chrétiens et les chrétiennes qui ont fondé le Mouvement mondial des dirigeants et entrepreneurs chrétiens dont nous voulons créer une section dans l'archidiocèse de Brazzaville sont des hommes et des femmes qui ont choisi l'Evangile de Jésus-Christ comme paradigme de leurs engagements économiques, sociaux et professionnels. La pratique de base de ce mouvement a l'humilité et la transparence de la crèche de Bethléem. «Ils font révision de vie»; ils se réunissent en équipes de 5 à 10. Ils ouvrent l'Evangile, ils font silence. Quand deux ou trois sont réunis en son nom, Jésus est là! Emmanuel Dieu avec nous. La réunion commence. On se partage ce que les membres de l'équipe vivent au plan de leurs engagements économiques et professionnels. Il faut regarder ensemble la réalité. Il faut voir. On analyse ce qui a été présenté. Il faut discerner où se situent les vrais problèmes. Il faut se mettre en chemin vers les solutions. Il faut se convertir, il faut agir.

Or, en faisant cela avec l'assistance de l'Esprit-Saint qui est promise à ceux qui ouvrent l'Evangile avec foi, les militants de ce mouvement ont découvert que le paradigme évangélique est une lumière qui fonctionne. Il y a des temps de recherche et des délais de conversion, mais il n'y a pas de déstabilisation. Le paradigme évangélique ne rend pas aveugle. Il n'invite pas à négliger les aspects de la réalité mis en lumière par les différents paradigmes des sciences. «Le chrétien est respectueux et preneur de toute vérité d'où qu'elle vienne», a écrit Benoît XVI. Les chrétiens ne sont pas des idéologues, mais des réalistes critiques. C'est de cet exercice mensuel des équipes de révision de vie que le Mouvement des cadres et entrepreneurs chrétiens tire la matière première des réflexions et des

actions par lesquelles ils ont l'ambition d'être. «Au nom de Jésus, dans la grâce de Jésus, la lumière du monde et le sel de la terre», disait Saint-Paul.

Au cœur du processus de l'émergence dans notre pays d'un vaste secteur d'initiatives économiques et sociales l'ambition du mouvement serait par exemple de remettre l'argent à sa place et de donner priorité à la qualité des relations économiques et professionnelles dont ils sont appelés à devenir les acteurs responsables.

Les militants de ce mouvement dirigent ou travaillent dans le monde entier dans de véritables entreprises grandes ou petites, qui embauchent du personnel et qui réalisent des bénéfices. Mais, ils posent sur les réalités économiques, sociales et culturelles à la lumière de l'Evangile, un regard critique avec deux soucis principaux, mettre l'argent à sa place et construire, avec les acteurs économiques, au contact desquels s'exercent leurs activités des relations de qualité.

Nos équipes de révision de vie pourront-elles fixer à leur bain évangélique mensuel ces deux objectifs, ces deux ambitions: susciter dans notre Eglise et dans notre pays et transmettre à la génération qui monte une culture chrétienne de l'argent et une culture chrétienne du travail, culture du service à rendre.

Le bel argent

Il ne faut pas confondre le «fric» et le «pognon». Le pognon c'est le bel argent. Celui que l'on reçoit sans se salir les mains, par ce que l'on y a droit, on l'a gagné en rendant un service honnête et compétent, on le ramène à la maison pour le partager en ménage. C'est l'argent de la nourriture quotidienne, l'argent de la tendresse, du soin que l'on prend en famille, les uns des autres, l'argent de la prudence, l'argent qu'on épargne, l'argent de la confiance, l'emprunt que l'on



Père Christian.

rembourse, l'argent des bons projets. L'argent de la bonne gestion. Même l'argent qui manque, les crises que l'on traverse sont l'occasion de faire le bien. Economie, sobriété, discipline, solidarité, simplicité sont des chemins d'Evangile et de sainteté.

Le fric est une réalité toute autre

C'est de l'argent mal compté... Même les spécialistes ne savent pas avec précision d'où il vient ni où il va... On peut le détourner... On peut corrompre, on peut tricher... On peut s'enrichir sans raisons. Le fric, c'est entre autre l'argent gaspillé qui manque à l'émergence, dans notre pays, de l'Etat social capable de financer l'éducation et la santé. L'apôtre Saint-Jacques écrit: «Malheur aux riches qui s'enrichissent ainsi, leur argent est pourri!».

La belle relation de travail

Le travail, ce n'est pas d'être inscrit sur une liste de gens qui touchent un salaire à la fin du mois. C'est la relation qui s'établit entre la personne qui exprime un besoin et celle qui s'offre à le satisfaire avec compétence et au juste prix. Nous vivons, dans notre pays, un certain chaos avec aux limites des gens qui touchent un salaire sans fournir aucun travail et d'autres qui travaillent dur sans gagner de quoi faire vivre leurs familles. Les relations de travail, de partenariat, d'association, de coopération, de filière, de clientèles sont autant de relations humaines entre des personnes qui se respectent et qui peuvent même s'ai-

mer. Elles font évidemment référence à des paramètres, techniques, juridiques et financiers, mais ne deviennent authentiquement humaines et chrétiennes que si les acteurs économiques y investissent des motivations éthiques et spirituelles, des convictions, de la générosité et de la gratuité. Encore faut-il qu'ils y aient réfléchi sous un bon éclairage. C'est à quoi s'emploient les équipes de révision de vie du mouvement mondial des cadres et entrepreneurs chrétiens.

Fécondité de la révision de vie

Les réflexions, les ouvrages, les innovations sociales produites depuis plus d'un siècle par les mouvements de laïcs chrétiens, cadres entrepreneurs ou ouvriers et dans lesquelles, depuis Léon XIII, les Papes ont abondamment puisé pour élaborer les enseignements lumineux de la doctrine sociale de l'Eglise, sont le fruit de la fidélité et de la ferveur des équipes de révision de vie à la lumière de l'Evangile.

Il y a 50 ans, les jeunes gens qui prenaient le pouvoir dans notre pays à la faveur de la révolution de 1963 pensaient que, pour rassembler un peuple dans un seul parti, pour un seul combat, il fallait retirer à l'Eglise tous ses moyens d'éducation et d'influence. Beaucoup d'eau a coulé depuis, entre les rives du Congo. Aujourd'hui, l'Eglise, le peuple de Dieu, les chrétiens se réveillent au cœur de la société civile avec le droit et le devoir de prendre en charge, en toute responsabilité, les problèmes qui sont les leurs, dans leurs villages, dans leurs quartiers, dans leurs familles, dans les entreprises et les associations qu'ils créent. Puisse le Seigneur éclairer nos intelligences et faire comprendre à un grand nombre d'entre nous que le choix qui s'offre à nous, aujourd'hui, du paradigme évangélique mis en œuvre en toute humilité et vérité par des équipes ferventes de révision de vie sera décisif pour l'avenir de ce pays. C'est à partir de là que la lumière va briller dans les ténèbres. Hérode bien sûr n'en sait rien. Mais, les Mages suivent l'étoile».

II^e dimanche du temps ordinaire

Ne vous laissez pas aller, mais devenez ce que vous êtes!

Textes: Is 62, 1-5; Ps 95 (96), 1-3.7-10; I Cor 12, 4-11; Jn 2, 1-12

Après le temps fort de Noël et de l'Epiphanie, clôturé dimanche dernier par le baptême du Seigneur, nous retrouvons aujourd'hui le Temps Ordinaire et, avec lui, notre train-train quotidien, avec ses hauts et ses bas, ses joies, mais aussi ses vicissitudes, ses frustrations et déceptions, voire ses dépressions.

Beaucoup de Congolais aujourd'hui sont comparables aux contemporains d'Isaïe qui, après le retour de l'exil, s'étaient vite dégonflés trouvant trop lentes les avancées vers la restauration et la reconstruction.

C'était d'abord pour servir de porte-voix à tous ces gens dépités que le prophète Isaïe se leva et déclara: «Pour la cause de Sion, je ne me tairai pas, et pour Jérusalem je n'aurai de cesse que sa justice n'apparaisse dans la clarté, et son salut comme une torche qui brûle.»

Non pour se complaire dans leur déprime, eux qui faisaient chaque jour le procès d'un Dieu qui les aurait abandonnés, mais pour les exhorter à se prendre en charge, à prendre conscience de l'amour de Dieu à leur égard, ce Dieu qui les avait choisis, qui les avait épousés comme on épouse une jeune fille. Cela ne sert à rien, leur disait Isaïe, de vous plaindre à longueur de journée, alors que Dieu vous appelle à faire sa joie, «comme la jeune mariée fait la joie de son mari» (1^{ère} lecture).

Oui, Dieu qui, en son Fils a définitivement lié son destin au sien, ne saurait abandonner l'homme! C'est là aussi le sens des Noces de Cana, que l'Evangéliste Jean nous rapporte dans un récit insolite, où deux invités, à priori ordinaires, Jésus et Marie, vont jouer un rôle décisif, en célébrant finalement la vraie union nuptiale, dont celle des époux de Cana n'était que le prétexte. Ce n'est pas sans raison si Marie est considérée par la mystique chrétienne comme la préfiguration de l'Eglise, Epouse du Christ et si l'Evangéliste n'a même pas jugé utile d'évoquer les mariés de Cana. C'est que les vraies noces de Cana furent célébrées entre Dieu et l'homme.

Jean veut précisément attirer notre attention sur ces vrais époux, Jésus et l'Eglise naissante, fruit des entrailles de Marie, qui donne à Cana naissance à l'assemblée de ceux et celles qui obéissent à l'époux, en mettant en pratique son conseil: «Tout ce qu'il vous dira, faites-le!»

«Remplissez d'eau les cuves», dit Jésus aux serveurs. Ce que Jésus nous demande aujourd'hui, à nous aussi, c'est finalement très peu de choses, frères et sœurs: Remplir d'eau nos cuves vides, nos mains sans énergie, nos cœurs sans espérances, mais surtout remplir d'eau tous ces dons de l'Esprit, enfouis en nous, que nous laissons moisir et s'étioiler, faute de les mettre en œuvre, préférant, comme les Corinthiens, nous adonner aux querelles oisives (2^e lecture).

Remplissons nos cuves avec l'eau de notre bonne volonté et de nos bonnes dispositions: Jésus les transformera en vin succulent, qui réjouira la terre entière.

Répondons généreusement à l'invitation d'Isaïe, de Paul et de Jean, relayée par le psaume du jour, où l'on nous demande de chanter un chant nouveau au Seigneur, pour son amour et sa fidélité sans faille, dont les bienfaits s'étendent sur toutes les familles de la terre, donc sur nous aussi (Ps 95).

Prenons la part qui nous revient dans la construction de la nation congolaise et du monde. L'Esprit de Dieu n'a-t-il pas donné à chacun et à chacune de nous de quoi manifester sa puissance pour le bien de tous? (2^{ème} lecture)?

Prions en ce dimanche pour que ce même Esprit, l'Esprit de notre baptême, nous secoue, nous renouvelle et nous pousse à sortir de nous-mêmes, de nos peurs et de nos attentismes, pour aller vers les autres, pour prendre notre part de joies et de souffrances dans la concrétisation du salut pour tous, pour une société et un monde de justice et de paix.

En cette 102^e Journée mondiale des migrants, prions également pour que l'Esprit de la miséricorde touche les nationaux du monde entier, les «M'Kolo Mboka» afin qu'ils s'ouvrent à ceux qui sont en quête d'une terre d'accueil, où ils pourront vivre en sécurité et dans la dignité.

Nous confions toutes ces intentions à Marie, la gouvernante discrète mais attentive de Cana et de l'humanité. Elle nous obtient de son fils toute faveur que nous lui demandons, dès lors que nous sommes disposés à suivre ses consignes: «Ce qu'il vous dira, faites-le!» Amen!

Abbé Jonas

COMMUNIQUE

Le Sream (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar), en collaboration avec la Cicm (Commission internationale catholique pour les migrants), l'Institut des scalbriniens pour la mobilité de Rome et l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), organise, du 21 au 23 janvier 2016, un colloque international sur la théologie de la mobilité humaine en Afrique, à Brazzaville, au siège de l'Acerac, sis derrière la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 14 janvier 2016

Abbé Mesmin-Prosper MASSENGO
Secrétaire général de l'ACERAC

Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo

Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, marquant le 46^{ème} anniversaire du mouvement œcuménique au Congo.

Programme des cultes:

-Jeudi 14 janvier 2016: culte d'ouverture des ouvriers apostoliques des cinq confessions religieuses à savoir: Catholique, Protestante, Salutiste, Evangélique Luthérienne et Orthodoxe, à la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde au Plateau des 15 ans.

-Du lundi 18 au vendredi 22 janvier 2016: culte en secteur et en zone périphérique.

-Samedi 23 janvier 2016: culte de clôture au stade Félix Eboué.

REMERCIEMENTS

La famille Osseke remercie le personnel de la Banque congolaise d'habitat (Bch), les évêques et autres membres du clergé congolais, les congrégations religieuses, les amis et connaissances, pour le soutien multiforme reçu lors du



décès à Brazzaville, le 1er janvier 2016, de Mme OMBILI née OSSEKE Pamela Arlette, inhumée, mardi 12 janvier.

BGFI Bank vous présente ses vœux
les meilleurs pour 2016 et vous remercie pour
la confiance que vous lui témoignez.

2016

2016

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE
(PADE)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
Tél: [00 242] 22 613 18 38/05 544 65 44/06 668 24 31



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001-MPI-PADE-CPM 2016
«Relatif au recrutement d'un Consultant chargé de l'élaboration de la politique et de la stratégie de développement du secteur industriel à l'horizon 2025»

1- OBJET

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale. Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du projet recrute un consultant chargé de l'élaboration de la politique et de la stratégie de développement du secteur industriel à l'horizon 2025.

2- PROFIL RECHERCHE (Qualifications professionnelles) :

- Avoir une expertise d'au moins dix (10) ans dans l'élaboration des politiques, des stratégies et programmes de développement dans les domaines de l'industrie;
- Avoir une bonne connaissance de

l'environnement socioéconomique du Congo;

- Avoir une capacité à travailler sous pression;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française ;
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique.

3- DUREE DU MANDAT

La durée de la mission est de 6 mois.

4- PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT

L'expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale «Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011».

5- CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) sont à déposer au plus tard le 26 janvier 2016 aux adresses indiquées ci-dessous.

6- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacade@yahoo.fr .

Fait à Brazzaville, le 05 janvier 2016

Le coordonnateur du PADE.



Joseph MBOSSA

Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL,
DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)
Cofinancement Association Internationale de Développement et Gouvernement Congolais

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° AON F 01/17 - 11 - 2015/IDA53020 - CG**

PASSATION DES MARCHES A BON DE COMMANDE

POUR LA FOURNITURE DES TENUES DE TRAVAIL, CHAUSSURES DE SECURITE, PETIT EQUIPEMENT ET CONSOMMABLES POUR LA FORMATION DES APPRENTIS AUPRES DES MAITRES ARTISANS DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DE LA SOUS-COMPOSANTE 1.3

1. Le Gouvernement de la République du Congo finance, conjointement avec la Banque Mondiale, le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des tenues de travail, chaussures de sécurité, petit équipement et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 1.3.
2. Le PDCE sollicite des offres sous pli fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et livrer sur site les kits de formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 1.3 du PDCE, constitués en six (6) lots distincts:
Lot 1: Tenue de travail des apprentis;
LOT 2: Chaussures de sécurité des apprentis;
LOT 3: Petit équipements et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans les métiers de bâtiment et d'ameublement (maçonnerie, électricité bâtiment, plomberie, menuiserie, etc.)
LOT 4: Petit équipement et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans les métiers agro-alimentaire et pastoral (agro-alimentaire, élevage, maraîchage, etc.)
LOT 5: Petit équipement et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans les métiers industriels (mécanique automobile, mécanique générale; soudure, etc.)
LOT 6: Petit équipements et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans les métiers de service (coiffure, couture, pâtisserie, etc.)
Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots (ou la totalité des lots).
Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent.
3. Le principe est celui des marchés à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire (s)

- mieux classé (s) la fourniture des kits de formation des apprentis, au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaires fermes et valables pour une année.
4. La passation des marchés est passée avec une quantité minimale et maximale.
L'UGP/PDCE s'engage sur la quantité minimale. Seules les quantités réellement livrées seront facturées en application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délais indiqués sur le bon de commande. La fourniture doit être livrée aux points de livraison indiqués sur chaque bon de commande. Toute livraison égarée du fait du non-respect du lieu de livraison sera à la charge du titulaire du marché et ne pourra pas être facturée.
A l'issue du processus de sélection, l'UGP/PDCE conclut, avec le titulaire le mieux classé, le marché à bons de commande, pour une durée d'une année renouvelable en fonction de la performance de la société dans la livraison des fournitures. L'exécution du marché est fractionnée et s'effectue sur émission de bons de commande. Le titulaire, dès réception du courrier, prendra contact avec l'UGP et les maîtres d'ouvrages délégués (Agence Nationale de l'Artisanat), sise à Brazzaville, à côté de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale, au centre-ville et Groupe Interprofessionnel des Artisans du Congo, sis à Pointe-Noire, non loin du rond-point MAHOUATA) et les maîtres artisans pour planifier les fournitures.
5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON), tel que défini dans les «Directives: passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA», et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.
6. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du PDCE – Tél.: 06 667 22 29 - Email: congo.pdce@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après du Lundi au Vendredi, de 8 heures à 16 heures.
7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet en français, en formulant une

- demande. Il pourra être retiré, du lundi au vendredi, de 9heures à 16 heures, à l'Unité de Gestion du Projet.
8. Les exigences en matière de qualification sont:
i) fournir la preuve de la disponibilité de fonds propres ou fournir une attestation prouvant que le soumissionnaire pourra accéder à une ligne de crédit, afin de préfinancer les Kits de formation objet du présent marché».
- ii) fournir les échantillons demandés dans le bordereau des prix valant du Détail Quantitatif Estimatif (DQE). Ces échantillons sont gratuits. En aucun cas, ils ne pourront être facturés par le candidat. Une offre sera rejetée, si le candidat n'a pas envoyé les échantillons demandés. Les échantillons devront être transmis en même temps que l'offre. La qualité des échantillons, conformément aux spécifications techniques contenues dans le bordereau des prix valant du Détail Quantitatif Estimatif (DQE), sera un élément déterminant du choix du candidat à retenir. Pendant toute la durée du marché, le fournisseur devra livrer un produit conforme à l'échantillon.
- iii) Joindre à l'offre le bordereau des prix en format papier et également en format informatique sur fichier excel (sur CD ou Clé USB)
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 10 février 2016, à 10 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse mentionnée ci-dessous, le 10 février 2016, à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion du PDCE.
10. Aucune garantie de l'offre n'est exigée pour ce marché à bon de commande.
11. Le pli devra porter la mention «n° AON F01/17 - 11-2015/IDA53020 - CG
Fourniture des tenues de travail, chaussures de sécurité, petit équipement et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans, dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 1.3- A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement»

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)

Unité de Gestion du Projet
Située: 177, rue SOWETO - quartier ex-Télévision
Tél: (00242) 06 667 22 29
Email: congo.pdce@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo

Le Coordonnateur,

Télesphore KIMPOLO

Commission forestière

Six concessions forestières attribuées à des entreprises forestières

La salle de conférences du Ministère de l'économie forestière et du développement durable, à Brazzaville, a abrité, vendredi 8 janvier 2016, une réunion de la commission forestière, dont l'objet a été l'attribution de six concessions forestières à dix-huit entreprises soumissionnaires.

Présidée par Henri Djombo, ministre de l'économie forestière et du développement durable, en présence de nombreuses personnalités, dont Mme Rosalie Matondo, conseillère du président de la République chargée de l'économie forestière, du développement durable, de l'environnement et de la qualité de vie; des préfets de la Likouala, du Kouilou et du Niari; des secrétaires généraux, représentant les préfets des départements de la Lékoumou et de la Sangha et de Joachim Kondi, directeur général de l'économie forestière et président de la commission technique, cette rencontre a regroupé des cadres, venus de plusieurs administrations publiques, et a connu la participation du secrétaire général de l'UniCongo. Après examen et analyse des dossiers des appels d'offres liés à la mise en valeur de deux Unités forestières d'aménagement

et quatre Unités forestières d'exploitation, lancés au mois d'octobre et de décembre 2015, par le Ministère de l'économie forestière et du développement durable, ces participants ont décidé d'attribuer l'Unité forestière d'aménagement Mimbéli-Ibenga à la société Cib-Olam, qui a obtenu 87,5 points sur une note maximale de 100 points, soit 87,5 %; l'Unité forestière d'aménagement Karagoua à la société Sifyd, qui a obtenu 81 points sur une note maximale de 100 points, soit 81 %; l'Unité forestière d'exploitation Loumoungou à la société Sipam, qui a totalisé 88 points sur un maximum de 100 points, soit 88 %; l'Unité forestière Lebama à la société Sicofor, ayant obtenu 92,5 points sur une note maximale de 100 points, soit 92,5 %, l'Unité forestière Kola à la société Taman Industries Limited, qui a pu avoir 97,5 points sur un maximum de 100 points, soit



Henri Djombo.

97,5 %, et l'Unité forestière d'exploitation Nkola à la société Afriwood, qui a réalisé 90,5 points sur un maximum de 100 points, soit un pourcentage de 90,5 %. Signalons que la note attribuée à chaque dossier soumis à la commission forestière s'est faite sur la base des orientations de la commission technique, qui a permis d'attribuer ou non la note indiquée pour chaque critère. La réunion ayant insisté sur les critères, comme l'élaboration du plan d'aménagement, la transformation plus poussée du bois, la contribution des sociétés au développement

socio-économique des départements, la capacité d'autofinancement des projets, les conditions de vie des travailleurs, notamment la construction des bases-vie et la formation du personnel. Ces Unités forestières attribuées sont situées, respectivement, dans les départements de la Likouala, la Sangha, la Lékoumou, du Niari et du Kouilou. Pour Henri Djombo, «les modes d'exploitation passés ne correspondent plus aux enjeux actuels. Nous amenons notre industrie à une transformation sérieuse, à une structuration qui doit nous permettre d'absorber la presque totalité des bois sortis des forêts, d'utiliser le maximum d'essences par hectare et aussi d'utiliser toutes les qualités des bois commerciaux. Donc, nous devons aller à l'optimisation de l'utilisation de chaque hectare de forêt. Ces dispositions seront contenues dans les conventions qui seront signées entre le gouvernement et les entreprises forestières respectives, ainsi que dans leurs cahiers de charges. Il est question de changer de culture.»

Philippe BANZ

Projet Lisungi

Naissance d'un réseau de journalistes des filets sociaux, pour lutter contre la pauvreté

Organisé vendredi 18 décembre 2015, à la préfecture de Brazzaville, par l'agence de communication Glad services, une agence recrutée dans le cadre de l'exécution du projet Lisungi, l'atelier d'information et de sensibilisation de journalistes au fonctionnement du projet Lisungi a accouché d'un réseau des journalistes des filets sociaux constitué d'un bureau de trois membres.



Les journalistes participants à la fin des travaux.

Ouvert et clos par Paul Nganongo, chargé de la communication dudit projet, cet atelier a réuni une vingtaine de participants, provenant des organes de presse publics et privés. Objectif de l'atelier: informer les journalistes sur le fonctionnement du projet, notamment le processus de ciblage, la typologie des ménages, le mode de paiement, les plaintes, la préservation et la perte de l'allocation. Ce faisant, les participants ont suivi des exposés liés au projet Lisungi, dont entre autres «La Pnas (Politique nationale d'action sociale)» et «Les grands axes du plan de communication du projet». Ce dernier a été développé par Ariel Teddie Tombet Bouhoyi, de ladite agence. Martial Nkouka, chef de service à la direction des études et de la planification du Ministère des affaires sociales, a affirmé, à cette occasion, que le projet Lisungi est l'une des composantes du plan adopté en 2013. Et, la Pnas a pour objectif global, de fournir à l'ensemble de la population, un socle de protection sociale non contributive. Parlant du projet Lisungi, Paul Nganongo s'est focalisé sur le processus de sélection des ménages et le rôle central des communautés organisées au sein des comités communautaires de ciblage. Il a évoqué, aussi, le mode de paiement des ménages dont le montant de l'allocation varie selon la taille du ménage, ainsi que les conditions de préservation ou de perte de l'allocation. La préservation ou la perte de l'allocation, a-t-il expliqué, est liée au respect ou non des conditionnalités par les ménages, à savoir: envoyer les enfants à l'école, les faire vacciner; participer aux activités d'lecc dans les structures de santé et des affaires sociales, dans les zones de projet.

Signalons que le réseau des journalistes mis en place, a pour objectifs notamment, de montrer aux ménages bénéficiaires du projet, l'utilité de respecter les conditionnalités; de maîtriser et de vulgariser les concepts utilisés dans le cadre du projet Lisungi, dont entre autres, la protection sociale non contributive, le système de filets sociaux, les transferts monétaires et les filets de sécurité alimentaire. Ce réseau a, aussi, pour missions d'accompagner la mise en œuvre du plan de communication du projet et d'amener les décideurs à accompagner les ménages à respecter les conditionnalités. Dans la construction des infrastructures et l'affectation du personnel dans les structures de santé et de l'éducation, dans les zones pilotes du projet.

Les journalistes, qui sont donc membres de ce réseau, sont en quelque sorte les points focaux dans les organes de presse.

Alain-Patrick MASSAMBA

Composition du bureau du réseau des journalistes des filets sociaux:

- **Président:** Modeste Ondaye (Télévision congolaise);
- **Vice-président:** Ghislain Ayina (Radio rurale);
- **Secrétaire-trésorière:** Marina Mankené (Agence congolaise d'information);
- **Membres:** Alain-Patrick Massamba (La Semaine Africaine); Parfait Wilfried Douniama (Les Dépêches de Brazzaville); Donald de Ngoma (Drvtv); Yvon Armand Le Pape (Mntv)...

d'initiative, pour que les jeunes s'épanouissent et poursuivent leurs études. Nous avons, également, la possibilité de faire des recherches, gratuitement, tionnel et le public peut faire des recherches. Notre connexion Internet est disponible 24/24.» Créée en janvier 2010, la M.i.c offre une plateforme de travail



Les étudiants faisant des recherches.

si possible d'apporter un projet qui sera suivi par les experts. Le laboratoire fibre optique est une première au Congo», a-t-il dit. Pour Carole Ndouna, «ces journées portes ouvertes servent à faire connaître qu'à Brazzaville, il y a un potentiel que nous avons en matière d'informatique et des T.i.c. En informatique, nous sommes les premiers au Congo et en Afrique centrale. Le laboratoire de fibre optique est opérée dédiée aux informaticiens. Elle est, actuellement, à sa cinquième promotion des étudiants formés. Notons que la M.i.c. travaille en partenariat avec les cabinets O.i.c level, M2p, des grandes écoles de laboratoires de recherche et des organismes, ainsi que des fondations et associations.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

Banque mondiale

Informer les Caco Redd et la société civile sur le programme Dgm

Un atelier sur le mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales a eu lieu du 15 au 16 décembre 2015, dans la salle de conférences de la B.d.e.a.c, à Brazzaville. Réunissant près d'une quarantaine de participants, il a permis à la Banque mondiale d'être édifiée sur les besoins des peuples autochtones et des populations locales.

Ses objectifs étaient de permettre aux différents Caco Redd et à la société civile d'être informés sur le programme Dgm (Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales), sur son processus de préparation dans d'autres pays pilotes; de discuter des grandes lignes des activités à entreprendre dans le cadre du Dgm Congo et de lancer la réflexion sur le budget pour les consultations à organiser dans les régions concernées. Notons que le mécanisme de dons est une recommandation des peuples autochtones et des communautés locales, qui ont toujours revendiqué un don, spécialement, dédié à eux. C'est depuis 2010, que ces rencontres de discussions se tiennent dans divers pays du monde, pour s'entendre sur un mécanisme de dons dédiés, uniquement, aux peuples autochtones et aux communautés locales. Pendant l'atelier, les partici-

pants ont été édifiés sur le Pif/Redd, les programmes Dgm global et Dgm, et sur le processus Dgm en République Démocratique du Congo. Ils ont mis en place, à l'issue des travaux, un comité de pilotage de dix membres pour élaborer un plan d'action. Le représentant de la Banque mondiale au Congo, Dibrilla Issa, a réitéré, à cette occasion, l'appui de la Banque mondiale au gouvernement congolais dans l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques et des politiques publiques de façon générale. «Il s'agit, donc, d'examiner comment sont allouées les ressources au niveau central, de voir si les effets bénéfiques de ces ressources atteignent les populations et comment ces bénéfices sont récoltés par les populations autochtones», a-t-il affirmé, en précisant que sur les Dgm, ils ont maintenant les outils qu'il leur faut. «Nous connaissons,



Les participants posant à la fin des travaux.

vos préoccupations et nous avons ensemble ce qu'il faut pour passer à la prochaine étape, celle de faire des dons aux peuples autochtones». Rassurant ceux-ci que la Banque mondiale reste leur ambassadeur, il a exhorté les participants à s'approprier les acquis de cet atelier. Sur la base du document de conception du Dgm ainsi que de la proposition préliminaire pour les modalités de mise en œuvre, dans le cadre du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales, le programme aura l'objectif global de renforcer les capacités et de soutenir des initiatives spécifiques des peuples autochtones et des populations locales,

dans les pays pilotes du F.i.p (Programme d'investissement forestier), afin d'accroître leur participation au F.i.p et à d'autres processus Redd+, aussi bien aux niveaux local, national qu'international. Et pour atteindre cet objectif, le Dgm a deux composantes: une composante pays dans chacun des huit pays pilotes du F.i.p, et une composante internationale, pour l'échange de connaissances, le renforcement des capacités des réseaux et des partenariats entre les organisations des peuples autochtones et des populations locales, dans les pays pilotes et au-delà.

Alain-Patrick MASSAMBA

M.i.c. (Maison des informaticiens au Congo)

Des journées portes ouvertes pour informer et édifier le public

Dans le but de contribuer à l'amélioration du climat des affaires au Congo, la M.i.c (La Maison des informaticiens au Congo), que dirige Carole Ndouna, sa directrice, a organisé du 18 au 20 décembre 2015, à son siège, à Brazzaville, des journées portes ouvertes, pour les universités. Plus de soixante-quinze informaticiens, ainsi que des chercheurs et des étudiants du C.e.m. (Centre de formation des métiers), partenaire de la M.i.c, y ont pris part.

La M.i.c. a entre autres objectifs de fédérer les compétences physiques et

morales, en vue de contribuer au développement de l'informatique; de vulgariser la connais-

sance de l'outil informatique sur l'ensemble du territoire; d'encourager et d'accompagner la recherche dans le domaine de l'informatique. Dans le cadre de ces portes ouvertes, les informaticiens, les chercheurs, ainsi que les étudiants du C.e.m. ont visité le laboratoire de la fibre optique, la salle de conférences multimédia dotée d'un dispositif de visioconférence multipoint; le laboratoire de recherche en informatique; les cinq salles

incubatrices de développement de logiciels et de projets informatiques, tout comme la bibliothèque dédiée aux T.i.c (Technologies de l'information et de la communication). Après visite, Yannel Loubassou, étudiant en fibre optique au C.e.m., a loué l'initiative de la M.i.c qui a mis en place un laboratoire en fibre optique. «Nous sommes en formation depuis le 6 octobre sur la fibre optique. Nous sommes ravis de savoir qu'au Congo, il y a ce genre



République du Congo
Ministère de la Santé
et de la Population
Programme de Développement
des Services de Santé - PDSS II



Contrat
N° MA/SC022/2015/5357-CG

CONTRACTUALISATION ET VERIFICATION DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Postes Confondus	Assistant Administratif et financier, Vérificateurs Communautaires, Vérificateur Médicaux, Chauffeur, Logisticiens
Cadre	Gouvernement Congolais et la Banque mondiale
Lieu d'affectation :	Brazzaville, dans la structure d'appui du Projet
Durée et type du contrat	12 mois CDD (Contrat à Durée Déterminée) renouvelable, avec une période d'essai de 1 mois
Agence d'exécution	ONG AZUR DEVELOPEMENT & ONGI Memisa Belgique
Date d'affichage	Vendredi, le 08 janvier 2016 à Mardi 12 janvier 2016
Date et heure limites de dépôt des candidatures	Mercredi, le 19 janvier 2016 à 10 heures
Lieu de dépôt des candidatures	ACV MEMISA-AZUR Développement Impasse Chaminade Quartier Cq 36 Arrondissement Poto-Poto Commune Brazzaville Département Brazzaville ., Brazzaville ou par E-mail aux adresses suivantes : drkanykapongo@gmail.com, paulgaulle@live.be; et de sylvie@azurdev.org

Référence de l'Offre N°02/VM/ACV-FBP/MSP/PDSSII/01/2016
Qualification sollicitée (emplois / métiers) : Vérificateur Médical

PROFIL DE L'EMPLOI

Mission / Tâches :

Sous la supervision du Coordonnateur de l'ACV, le Vérificateur Médical sera chargé de :

- Appuyer/consigner les prestataires pour l'élaboration de leurs « plans de business ou plans de managements » ;
- Compiler mensuellement les rapports des différents vérificateurs ;
- Compiler mensuellement les rapports justificatifs des activités des prestataires qui servent comme base de paiement ;
- Collecter, vérifier, analyser, interpréter et valider les différentes données statistiques des formations sanitaires sous contrat sur base des rapports SNIS et registres soumis par les formations sanitaires et des visites de vérifications mensuelles ;
- Contrôler les livres d'enregistrement sur la façon et fiabilité d'enregistrement et tirer des échantillons à vérifier, selon les instructions du Coordonnateur de l'ACV ;
- Donner de rétro information sur les constatations des enquêtes aux responsables des formations sanitaires ;
- Informer le Coordonnateur de l'ACV régulièrement et à temps sur des progrès et obstacles dans la réalisation des activités ;

Assurer la planification et la réalisation des supervisions conjointes avec les membres de l'EC de la CSS ;

- Assurer la collecte continue des données sanitaires, leur analyse et interprétation ensemble avec l'EC de la CSS ;
- Réaliser des audits sur la qualité des données des formations sanitaires en vue de leur exactitude ;
- Veiller à la promptitude et la complétude des rapports SNIS, Surveillance épidémiologique et d'autres informations utiles ;
- Participer aux réunions (revues) mensuelles des Circonscription Socio-Sanitaires ;
- Participer aux enquêtes, contrôles et vérifications effectuées dans les FOSA par des Circonscription Socio-Sanitaires ;
- Participer, au besoin aux réunions convoquées ;
- Exécuter toutes tâches confiées par la hiérarchie en rapport avec ses fonctions.

Nombre à pouvoir : 2 postes
Type de contrat : CDD
Lieux d'exécution du contrat : Brazzaville avec plusieurs missions à l'intérieur du pays

JUSTIFICATION :

Le Projet Agence de Contractualisation et de Vérification (ACV) mis en oeuvre dans les départements du Pool et de Brazzaville en République du Congo est créé dans le but de négocier et développer les contrats principaux avec les prestataires conformément au manuel du FBP, d'appuyer les responsables des structures sanitaires pour la signature des sous-contrats de performance avec les prestataires principaux, de faire le coaching des prestataires dans l'élaboration des « plans de business ou plans de management » et la mise en place de l'outil d'indice. L'ACV va vérifier les résultats quantitatifs et sera chargée de la vérification communautaire à travers les associations à base communautaire. Elle soumettra mensuellement les factures des formations sanitaires sous contrat au comité départemental de coordination et de suivi au niveau des DDS. Elle devra saisir et gérer les Informations Sanitaires à travers le web. Le coaching des prestataires des formations sanitaires et des autres acteurs sera fait continuellement

OFFRE D'EMPLOI

Référence de l'Offre N°01/AAF/ACV-FBP/MSP/PDSSII/01/2016
Qualification sollicitée (emplois / métiers) : Assistant Administratif et Financier

PROFIL DE L'EMPLOI

Mission / Tâches :

Sous la supervision du Coordonnateur de l'ACV, l'Assistant administratif et financier titulaire du poste sera chargé de :

- Organiser le secrétariat du Projet et de l'ACV ;
- Tenir le classement des dossiers et du courrier ;
- Enregistrer le courrier entrant et sortant ;
- Rédiger les comptes rendus des réunions ;
- Organiser l'agenda des rendez-vous, des réunions, des invitations ;
- Gérer la documentation du Projet et celle de l'ACV ;

- Archiver toutes les pièces comptables et autres documents utiles du projet ;
- Etablir les états des besoins et effectuer les achats de fournitures de bureau ;
- Assurer la préparation logistique de toutes les rencontres organisées par le Projet ainsi que celles de l'ACV ;
- Préparer les paiements ;
- Enregistrer les recettes et les dépenses ;
- Tenir les livres de caisses et des banques ;
- Passer les écritures comptables ;
- Assurer le maintien des fiches de stocks ;
- Mettre à jour les fiches budgétaires ;

Projet ACV-FBP/MSP/PDSSII offre d'emploi N° MA/SC022/2015/5357-CG
ACV MEMISA-AZUR Développement Impasse Chaminade Quartier Cq 36 Arrondissement Poto-Poto Commune Brazzaville Département Brazzaville

- Suivre l'exécution budgétaire des contrats de financement du Projet ;
- Faire les imputations des pièces selon le plan comptable du Projet ;
- Dresser semestriellement les inventaires des équipements, matériels et mobiliers du Projet ;
- Rendre disponible les rapports comptables et des rapports financiers périodique selon les indications du projet ;
- Exécuter toutes tâches confiées par la hiérarchie en rapport avec ses fonctions.

Nombre à pouvoir : 1 poste

Type de contrat : CDD

Lieux d'exécution du contrat : Brazzaville avec plusieurs missions à l'intérieur du pays

Autres Conditions : Le candidat devra obligatoirement indiquer dans sa demande ses prétentions salariales et le délai dans lequel il serait disponible au cas où il serait retenu. Il sera utile d'indiquer une adresse E-mail et un numéro de téléphone du candidat ; Avoir déjà travaillé avec les organismes internationaux serait un atout,

PROFIL DU CANDIDAT

L'Assistant administratif et financier devra :

- Être de nationalité Congolaise et résident au Congo (H/F) ;
- Être titulaire d'un diplôme supérieur d'enseignement supérieur (niveau BTS) ou autres diplômes équivalents ;
- Avoir déjà exercé pendant trois ans dans un poste similaire ;
- Avoir une expérience avérée d'au moins deux (02) ans dans le domaine de la gestion administrative et comptable des projets financés par la Communauté européenne ;
- Bonne expérience en logiciels de comptabilité courants ;
- Avoir une bonne connaissance de la Région ;
- Avoir une maîtrise des logiciels courants (Word, Excel, Power Point), les outils de traitement de textes (PDF, Publisher), savoir scanner et archiver la documentation ;
- Savoir utiliser l'outil internet comme outil de travail ;
- Avoir le sens de l'organisation, de la rigueur, de la transparence et une bonne capacité d'adaptation et d'innovation ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction administrative ;
- Etre en mesure de travailler en équipe ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français. La connaissance de l'anglais est un avantage.

Tranche d'âge : **Entre 25 à 40 ans**

Constitution du dossier :

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation manuscrite adressée au Coordonnateur de l'ACV ;
- Un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir clairement les références antérieures ;
- Les photocopies légalisées des diplômes, titres ou attestations les plus élevés, y compris les qualifications professionnelles, si possible.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique (Email) ou sous pli fermé, au plus tard le 13/01/2016, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de recrutement de L'Assistant administratif et financier de l'ACV

L'adresse ci-dessous: Monsieur l'Assistant Technique Régional et Administrateur du Projet

Appui à la mise en oeuvre du Financement Basé sur la Performance
Comptable de l'ACV

Adresse : Impasse Chaminade Quartier Cq 36 Arrondissement Poto-Poto Commune Brazzaville Département Brazzaville République du Congo
Tél : (00 242)06 832 71 09
Email : paulgaulle@live.be

Condition de recrutement : - Présélection sur dossier ; - Test écrit ; - Entretien. Seuls les candidats retenus seront convoqués pour la suite du processus de recrutement

Projet ACV-FBP/MSP/PDSSII offre d'emploi

ACV MEMISA-AZUR Développement Impasse Chaminade Quartier Cq 36 Arrondissement Poto-Poto Commune Brazzaville Département Brazzaville

Autres Conditions : Le candidat devra obligatoirement indiquer dans sa demande ses prétentions salariales et le délai dans lequel il serait disponible au cas où il serait retenu. Il sera utile d'indiquer une adresse E-mail et un numéro de téléphone du candidat ;

Avoir déjà travaillé avec les organismes internationaux serait un atout,

PROFIL DU CANDIDAT

Le Vérificateur Médical devra :

- Être de nationalité congolaise et résident au Congo (H/F) ;
- Être diplômé de licence en Santé Publique ou dans le domaine équivalent (obligatoire) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le système de santé en CG Congo et la supervision des FOSA et / ou travailler dans une ONG au poste similaire et sur terrain ;
- Être âgé d'au moins 30 ans au 31 décembre 2015 ;
- Avoir de bonnes capacités de formateur, de communicateur, d'analyse et de négociateur (obligatoire) ;
- Être capable d'entretenir des relations dans un esprit d'équipe ;
- Être capable d'exprimer les idées et les concepts oralement et par écrit d'une façon claire et concise ;

Être capable de collecter les données du projet dans les formations sanitaires appuyées et d'en assurer la diffusion aux responsables du projet ;

- Solides Capacités de planification, d'anticipation et de travail sous pression ;
- Être capable et disponible de travailler dans un environnement multiculturel sous pression et dans des contextes parfois difficiles ;
- Avoir une excellente maîtrise des logiciels de bases (Windows, Excel, Word, Outlook express, Powerpoint et internet ;
- La connaissance du Financement Basé sur la Performance est un atout ;
- Avoir le sens des responsabilités et rigueur dans le respect des procédures ;
- Il traite les données souvent confidentielles et fait preuve de discrétion ;
- Accepter de travailler sous pression ;
- Adhérer aux principes et règles d'usage courant dans les organisations de la société civile ;
- Etre flexible, adaptable, honnête et loyal ;
- Savoir conduire parfaitement la moto et avoir un permis national de conduite en cours de validité

Tranche d'âge : **Entre 25 à 40 ans**

Constitution du dossier :

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation manuscrite adressée au Coordonnateur de l'ACV ;
- Un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir clairement les références antérieures ;
- Les photocopies légalisées des diplômes, titres ou attestations les plus élevés, y compris les qualifications professionnelles, si possible.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique (Email) ou sous pli fermé, au plus tard le 13/01/2016, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de recrutement Vérificateur Médical de l'ACV

L'adresse ci-dessous: Monsieur l'Assistant Technique Régional et Administrateur du Projet
Appui à la mise en oeuvre du Financement Basé sur la Performance
Comptable de l'ACV

Adresse : Impasse Chaminade Quartier Cq 36 Arrondissement Poto-Poto Commune Brazzaville Département Brazzaville

République du Congo Tél : (00 242)06 832 71 09 Email : paulgaulle@live.be

Condition de recrutement :

- Présélection sur dossier ;
- Test écrit ;
- Entretien.

Seuls les candidats retenus seront convoqués pour la suite du processus de recrutement.

Référence de l'Offre N°03/VC/ACV-FBP/MSP/PDSSII/01/2016
Qualification sollicitée (emplois / métiers) : Vérificateur Communautaire

PROFIL DE L'EMPLOI

Mission / Tâches :

Sous la supervision du Coordonnateur de l'ACV, le Vérificateur Communautaire sera chargé de :

- Assurer la planification et la réalisation des supervisions conjointes avec les membres de l'EC des CSS ;
- Assurer la collecte continue des données sanitaires, leur analyse, interprétation et validation ensemble avec l'EC des CSS ;
- Réaliser des audits sur la qualité des données des formations sanitaires en vue de leur exactitude ;
- Identifier et coordonner les activités des Associations locales, contractées par le Bureau ACV pour effectuer des enquêtes continues sur terrain ;
- Visiter dans les aires de rayonnement des formations sanitaires sous contrat les Associations locales au moins 1 fois par mois ;
- Distribuer et prendre les questionnaires des enquêteurs des Associations locales ;
- Contrôler les questionnaires remplis et compiler des rapports ;
- Discuter les problèmes et besoins rencontrés au niveau des formations sanitaires appuyées par le projet au cours des réunions des services ;

- Faire le suivi des paiements des activités trimestrielles des Associations locales ;
- Maintenir des bonnes relations et identifier des associations locales si nécessaire ;
- Informer le Coordonnateur de l'ACV régulièrement et à temps sur des progrès et obstacles dans la réalisation du programme ;
- Encadrer les associations par de nouvelles initiatives, des actions qui peuvent contribuer à l'amélioration du développement en général de cette population rassemblée dans des associations ;
- Donner de rétro information sur les constatations des enquêtes aux responsables des formations sanitaires et associations locales ;
- Participer aux réunions (revues) mensuelles des Circonscriptions Socio-Sanitaires ;
- Appuyer les Formations Sanitaires dans l'élaboration du Plan de Business (opérationnel) et le suivi de son exécution ;
- Participer aux enquêtes, contrôles et vérifications effectuées dans les FOSA par les Circonscriptions Socio-Sanitaires ;
- Participer, au besoin aux réunions convoquées ;
- Exécuter toutes tâches confiées par la hiérarchie en rapport avec ses fonctions.

Projet AFBP / PDSSII offre d'emploi
ACV Memisa Belgique Impasse Chaminade Quartier Cq 36 Arrondissement Poto-Poto Commune Brazzaville Département Brazzaville

N° SC13-11-2014/N°5357-CG

- Nombre à pouvoir : 6 postes
Type de contrat : CDD
 Lieux d'exécution du contrat : Brazzaville avec plusieurs missions à l'intérieur du pays
 Autres Conditions : Le candidat devra obligatoirement indiquer dans sa demande ses prétentions salariales et le délai dans lequel il serait disponible au cas où il serait retenu. Il sera utile d'indiquer une adresse E-mail et un numéro de téléphone du candidat ;
 Avoir déjà travaillé avec les organismes internationaux serait un atout.
PROFIL DU CANDIDAT
 Le Vérificateur Communautaire devra :
 - Être de nationalité congolaise et résident au Congo (H/F) ;
 - Être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins niveau licence en sciences sociales (obligatoire) ;
 - Avoir au moins 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la santé en CG Congo et la supervision des FOSA et /ou travailler dans une ONG au poste similaire et sur terrain ;
 - Être âgé d'au moins 30 ans au 31 décembre 2015 ;
 - Avoir une expérience professionnelle solide en saisie et analyse des données ;
 - Avoir des connaissances dans le domaine du financement basé sur la performance ;
 - Être capable d'entretenir des relations dans un esprit d'équipe ;

Être capable d'exprimer les idées et les concepts oralement et par écrit d'une façon claire et concise ;
 - Être capable de collecter les données du projet dans les formations sanitaires appuyées et d'en assurer la diffusion aux responsables du projet ;
 - Être capable et disponible de travailler dans un environnement multiculturel sous pression et dans des contextes parfois difficiles ;
 - Solides Capacités de planification, d'anticipation et de travail sous pression ;
 - Avoir une excellente maîtrise des logiciels de bases (Windows, Excel, Word, Outlook express, Powerpoint et internet ;
 - Avoir une bonne connaissance du département appuyé par le programme, des questions relatives au développement humain et des acteurs institutionnels au CG Congo ;
 - Avoir de bonnes aptitudes de communication ;
 - Avoir le sens de l'organisation ;
 - Avoir une capacité d'écoute, de concertation et de négociation ;
 - Avoir un esprit d'équipe et une réelle sensibilité aux questions de développement humain ;
 - Accepter de travailler sous pression ;
 - Adhérer aux principes et règles d'usage courant dans les organisations de la société civile ;
 - Être flexible, adaptable, honnête et loyal ;
 - Savoir conduire parfaitement la moto et avoir un permis national de conduite en cours de validité

Tranche d'âge : Entre 25 à 40 ans

Constitution du dossier :

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :
 - Une lettre de motivation manuscrite adressée au Coordonnateur de l'ACV ;
 - Un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir clairement les références antérieures ;
 - Les photocopies légalisées des diplômes, titres ou attestations les plus élevés, y compris les qualifications professionnelles, si possible.
 Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00
 Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique (Email) ou sous plis fermé, au plus tard le 13/01/2016, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de recrutement de Vérificateur Communautaire de l'ACV L'adresse ci-dessous: Monsieur l'Assistant Technique Régional et Administrateur du Projet Appui à la mise en oeuvre du Financement Basé sur la Performance Comptable de l'ACV
 Adresse : Impasse Chaminade Quartier Cq 36 Arrondissement Poto-Poto Commune Brazzaville Département Brazzaville République du Congo
 Tél : (00 242)06 832 71 09 Email : paulgaulle@live.be

Conditions de recrutement :

- Présélection sur dossier ;
 - Test écrit ;
 - Entretien.
 Seuls les candidats retenus seront convoqués pour la suite du processus de recrutement.

Référence de l'Offre N°04/Chauff/ACV-FBP/MSP/PDSSII/01/2016
 Qualification sollicitée (emplois / métiers) : **Chauffeur**

PROFIL DE L'EMPLOI

Mission / Tâches :
 Sous la supervision du Coordonnateur de l'ACV, le chauffeur sera chargé de :
 - Conduire les véhicules du projet ACV-FBP ;
 - Préparer et faire respecter le calendrier de maintenance des véhicules du projet ACV-FBP ;
 - Assurer la propreté de tous les véhicules de bureau du projet ACV-FBP ;
 - Tenir quotidiennement à jour le carnet de bord à chaque sortie de l'engin ;
 - Respecter le code de la route ;
 - Utiliser les engins roulants uniquement pour les fins de services ;
 - Exécuter toute autre tâche qui lui sera demandé par ses supérieurs hiérarchiques

Nombre à pouvoir : 2 postes
Type de contrat : CDD
Lieux d'exécution du contrat : Brazzaville avec plusieurs missions à l'intérieur du pays

PROFIL DU CANDIDAT

- Être de nationalité Congolaise,
 - Avoir un diplôme de formation technique, instruction de préférence jusqu'au niveau Brevet,
 - Avoir au moins 5 ans d'expériences et avoir déjà travaillé dans un Organisme international est un atout,
 - Avoir un permis de conduire valide depuis au moins cinq (5) ans,
 - Être calme et posé, discret et courtois,
 - Avoir un sens des responsabilités et rigueur dans le respect des procédures,
 - Disposer des capacités adéquates en matière de communication,
 - Avoir des capacités d'entretenir de bonnes relations de travail,
 - Avoir une forte intégrité personnelle et volonté de faire respecter celle de l'organisation,
 - Avoir la volonté et capacité de travailler sur le terrain (auprès des différentes CSS et formations sanitaires selon l'évolution du projet)
 - Avoir la volonté et capacité de se déplacer sur des voies difficiles

Projet AFBP / PDSSII offre d'emploi N° SC13-11-2014/N°5357-CG
 ACV Memisa Belgique Impasse Chaminade Quartier Cq 36 Arrondissement Poto-Poto Commune Brazzaville Département Brazzaville

Tranche d'âge : Entre 25 à 45 ans
Autres connaissances : Savoir lire et écrire

Constitution du dossier :

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :
 - Une lettre de motivation manuscrite adressée au Coordonnateur de l'ACV ;
 - Un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir clairement les références antérieures ;
 - Les photocopies légalisées des diplômes, titres ou attestations les plus élevés, y compris les qualifications professionnelles, si possible.
 Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00
 Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique (Email) ou sous plis fermé, au plus tard le 13/01/2016, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de recrutement Chauffeur de l'ACV L'adresse ci-dessous: Monsieur l'Assistant Technique Régional et Administrateur du Projet Appui à la mise en oeuvre du Financement Basé sur la Performance Comptable de l'ACV
 Adresse : Impasse Chaminade Quartier Cq 36 Arrondissement Poto-Poto Commune Brazzaville Département Brazzaville République du Congo
 Tél : (00 242)06 832 71 09 Email : paulgaulle@live.be

Conditions de recrutement :

- Présélection sur dossier ;
 - Test écrit ;
 - Entretien.
 Seuls les candidats retenus seront convoqués pour la suite du processus de recrutement.

Référence de l'Offre N°05/LOG/ACV-FBP/MSP/PDSSII/01/2016

Qualification sollicitée (emplois / métiers) : **Logisticien**

PROFIL DE L'EMPLOI

Mission / Tâches :
 Sous la supervision du Coordonnateur de l'ACV, le chauffeur sera chargé de :
 - Préparer et faire respecter le calendrier de maintenance des véhicules et autres équipements du projet AFBP.
 - S'assurer que tous les équipements sont assurés et rappeler au Coordonnateur les échéances,

PROFIL DE L'EMPLOI

Mission / Tâches :
 Sous la supervision du Coordonnateur de l'ACV, le chauffeur sera chargé de :
 - Préparer et faire respecter le calendrier de maintenance des véhicules et autres équipements du projet AFBP.
 - S'assurer que tous les équipements sont assurés et rappeler au Coordonnateur les échéances,
 - Contrôler chaque jour de travail le fonctionnement des moyens de communication,
 - Être capable de discerner dans le matériel (parc informatique et automobile) d'un point de vue technique, utilité et longévité et rapport qualité/prix. Avoir l'oeil pour l'ajout d'instructions d'usage claires, de modes d'emploi pour l'utilisation et l'entretien,
 - Être capable d'élaborer des modes d'emploi clairs et uniformes en collaboration avec l'équipe du projet ACV-FBP,
 - Collaborer à l'élaboration et à l'adaptation des procédures pour le Service Logistique,
 - S'assurer de l'utilisation des outils de gestion des matériels roulants du projet auprès de chaque utilisateur,
 - Organiser la maintenance préventive et curative de l'outil informatique,
 - Procéder au prélèvement des prix des biens et leur analyse,
 - Coordonner les visites au bureau pendant les heures des services,
 - Organiser l'accueil des visiteurs du projet ACV-FBP : pour le logement, le transport de et vers l'aéroport, et autres question pratiques que peuvent avoir les visiteurs,
 - Assurer le suivi en collaboration avec le Coordonnateur de tout le personnel clés du projet et de soutien (en l'occurrence gardiens et nettoyeurs),
 - Assurer l'organisation logistique de bureau (salle de réunion, cuisine, propreté, etc.),

- Avoir le sens de l'organisation, de la rigueur, de la transparence et une bonne capacité d'adaptation et d'innovation,
 - Avoir une bonne capacité de rédaction administrative,
 - Être en mesure de travailler en équipe,
 - Être capable de travailler sous pression,
 - Exécuter toute autre tâche qui lui sera demandé par ses supérieurs hiérarchiques.
Nombre à pouvoir : 2 postes

- Avoir le sens de l'organisation, de la rigueur, de la transparence et une bonne capacité d'adaptation et d'innovation,
 - Avoir une bonne capacité de rédaction administrative,
 - Être en mesure de travailler en équipe,
 - Être capable de travailler sous pression,
 - Exécuter toute autre tâche qui lui sera demandé par ses supérieurs hiérarchiques.
Nombre à pouvoir : 2 postes
Type de contrat : CDD
Lieux d'exécution du contrat : Brazzaville avec plusieurs missions à l'intérieur du pays

PROFIL DU CANDIDAT

- Être de nationalité Congolaise,
 - Avoir une formation technique, instruction de préférence jusqu'au niveau Brevet,
 - Avoir au moins 5 ans et avoir déjà travaillé dans un Organisme international est un atout,
 - Avoir une excellente maîtrise des logiciels de bases (Windows, Excel, Word, Outlook express, Powerpoint, internet, etc.),
 - Avoir un sens de responsabilité et rigueur dans le respect des procédures,
 - Disposer des capacités adéquates en matière de communication,
 - Avoir des capacités d'entretenir de bonnes relations de travail,
 - Disposer d'un sens de pragmatisme, dynamisme et esprit d'initiative,
 - Développer en soi une forte intégrité personnelle et volonté de faire respecter celle de l'organisation,
 - Volonté et capacité de se déplacer à moto sur des voies difficiles

Tranche d'âge : Entre 25 à 45 ans

Constitution du dossier :

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :
 - Une lettre de motivation manuscrite adressée au Coordonnateur de l'ACV ;
 - Un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir clairement les références antérieures ;

Projet AFBP / PDSSII offre d'emploi N° SC13-11-2014/N°5357-CG
 ACV Memisa Belgique Impasse Chaminade Quartier Cq 36 Arrondissement Poto-Poto Commune Brazzaville Département Brazzaville

- Les photocopies légalisées des diplômes, titres ou attestations les plus élevés, y compris les qualifications professionnelles, si possible.
 Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00
 Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique (Email) ou sous plis fermé, au plus tard le 13 janvier 2016, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de recrutement de Logisticien de l'ACV

L'adresse ci-dessous: Monsieur l'Assistant Technique Régional et Administrateur du Projet

Appui à la mise en oeuvre du Financement Basé sur la Performance
 Comptable de l'ACV

Adresse : Impasse Chaminade Quartier Cq 36 Arrondissement Poto-Poto Commune Brazzaville Département Brazzaville République du Congo
 Tél : (00 242)06 832 71 09 Email : paulgaulle@live.be

Conditions de recrutement :

- Présélection sur dossier ;
 - Test écrit ;
 - Entretien.
 Seuls les candidats retenus seront convoqués pour la suite du processus de recrutement.

Fait à Brazzaville, le 06 janvier 2016

**Signature et Cachet
 de l'Employeur**

**Projet AFBP / PDSSII offre d'emploi
 N° SC13-11- 2014/N°5357-CG**

**ACV Memisa Belgique Impasse Chaminade
 Quartier Cq 36, Arrondissement Poto-Poto
 Commune Brazzaville, Département Brazzaville**

Etude de Maître Brislaïne KOUTOU

Notaire

Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du café de Paris, marché Plateau centre-ville, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

INSERTION LEGALE

«PRO-ASSUR2000»

En sigle «P-ASS2000»

Société A Responsabilité Limitée au capital de CINQ MILLIONS DE F. CFA

Avenue de la Liberté, vers la station Quartier Tié-Tié

Téléphone: 06 836 18 18/04 023 81 81/01 107 35 35

RCCM N° CG/PNR/15 B 724

Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaïne KOUTOU, Notaire, le 09 février 2015, dûment enregistré le 23 mars 2015, sous le folio 052/44, n° 2414, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:

- Assurances toutes branches.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

Dénomination sociale: «PRO-ASSUR2000», en sigle P-ASS2000;

Adresse: Avenue de la Liberté, vers la station, quartier Tié-Tié, Téléphone: 06 836 18 18/04 023 81 81/01 107 35 35;

Administration: la Gérance est assurée par Madame Chanelle NDEMBO MIKAMONA;

RCCM: elle est immatriculée au RCCM, sous le numéro CG/PNR/15 B 724.

Pour avis,
Le Notaire,

Maître Brislaïne KOUTOU

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA

Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél: (242) 05 350.84.05/06 639.59.39/78/05 583.89.78
E-mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE CONCORDE

Société A Responsabilité Limitée
Unipersonnelle

Au capital de 5 000 000 F. CFA

Siège social à Brazzaville

République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 15 décembre 2015 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville, le 16 décembre 2015, sous folio 219/5 N°2391, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: CONCORDE;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 5.000.000 F. CFA, divisé en 500 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

Siège social: Brazzaville, Hôtel de la Concorde, complexe sportif de Kintélé, Arrondissement 9 Djiri;

Objet: La société a pour objet, en tous pays et plus particulièrement en République du Congo, l'accomplissement des activités suivantes:

- La gestion des complexes sportifs et hôteliers;

- La promotion touristique, l'implantation, la construction et l'exploitation d'ensembles hôteliers, sportifs et touristiques;

- La restauration;

- La création de succursales et d'agences pour l'exploitation des services visés ci-dessus;

- L'exploitation des espaces verts;

- L'organisation et la gestion des événements de tous genres.

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, civiles, commerciales, mobilières, immobilières ou industrielles, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement;

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérance: Le gérant de la société est Monsieur Marco VILLA;

Dépôt légal effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 15 DA 1182, le 29 décembre.

RCCM: Sous le numéro CG/BZV/15 B 6242.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire

Etude de Maître Brislaïne KOUTOU

Notaire

Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du café de Paris, marché Plateau centre-ville, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

INSERTION LEGALE

«ENGINEERING PARTNERS ENERGY AFRICA»

Société A Responsabilité Limitée au capital de UN MILLION TROIS CENT MILLE F. CFA

429, Avenue Jacques OPANGAULT, quartier Songolo

Téléphone: 05 584 83 22

RCCM N° CG/PNR/15 B 798

Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaïne KOUTOU, Notaire, le 12 novembre 2015, dûment enregistré le 30 novembre 2015, sous le folio 097/1, n° 522, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:

- La mise à disposition de compétences techniques et spécifiques dans le domaine de l'ingénierie pétrolière;

- La mise à disposition de fournitures et d'équipement relatifs à l'activité;

- La mise à disposition de personnel hautement qualifié;

- La recherche de commandes de travaux liés à l'ingénierie pétrolière pour les faire exécuter par ses membres;

- La participation aux soumissions;

- La mise en commun de moyens de production;

- D'assurer les études, projets, devis

pour l'exécution des commandes de travaux;

- De procéder, éventuellement, pour ses seuls membres, à des achats groupés pour les répartir entre eux, interdiction étant faite au groupement de cession à des tiers.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

Dénomination sociale: «ENGINEERING PARTNERS ENERGY AFRICA»;

Adresse: 429, Avenue Jacques OPANGAULT, quartier Songolo;

Administration: la Gérance est assurée par Monsieur Varnet Rostant Garci KINKONDA MOUNDZEDZE;

RCCM: elle est immatriculée au RCCM, sous le numéro CG/PNR/15 B 798.

Pour avis,
Le Notaire,

Maître Brislaïne KOUTOU

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, angle avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431 - Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64 - République du Congo

ANNONCE LEGALE

«SOCIETE AFRICAINE DE BOULANGERIE»

En sigle «SAB 1»

Société à Responsabilité Limitée

Au capital social de Francs CFA: Vingt Millions (20.000.000)

Siège social: avenue de la République, Boîte postale: 98

Immatriculée au RCCM sous le numéro 04 B 2004

DOLISIE - REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale à Caractère Mixte de la «SOCIETE AFRICAINE DE BOULANGERIE», en sigle «SAB 1», en date du 30 septembre 2015, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 11 novembre 2015 et dûment enregistré, folio 251, n° 193; les associés ont, entre autres résolutions, procédé à:

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014;

- l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014;

- la révocation de Monsieur Franck GALL de son mandat de cogérant de la société;

- la nomination de Monsieur Eric Raymond Elie DELORY, en

qualité de gérant unique, pour une durée illimitée;

- la cession des parts sociales.

Les associés ont, par ailleurs, donné quitus au gérant et au commissaire aux comptes de leurs rapports de gestion.

RCCM: CG/DOL/15 B 148.

Fait à Pointe-Noire, le 6 janvier 2016.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, angle avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431 - Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64 - République du Congo

INSERTION LEGALE

«FROID & CLIMATISATION» SARL

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de: Cinq Millions (5 000 000) Francs CFA

Siège social: Avenue du Havre, Zone Industrielle - Boîte postale: 1445

RCCM: CG/PNR/10 B 1517

Pointe-Noire - République du Congo

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société «FROID & CLIMATISATION» SARL, en date du 1er décembre 2015, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 24 décembre 2015, enregistré à Pointe-Noire le vingt-huit décembre 2015, folio 226/10, n° 9432; il a été décidé de la dissolution de la société par anticipation et sa mise en liquidation.

Monsieur Olivier Gérard Albert BARRAILLE est nommé en qualité de liquidateur, pour la durée des opérations de liquidation de la société.

Le siège de la liquidation est fixé à Pointe-Noire, Avenue du Havre, Zone Industrielle, République du Congo.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 5 janvier 2016, duquel la dissolution anticipée a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier «RCCM», sous le numéro 16 DA 2.

A compter de cette date, la société est en liquidation. Les créanciers de ladite société sont invités à produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de 30 jours, à compter de la publication des présentes.

Pointe-Noire, le 7 janvier 2016.

Pour insertion,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

9^e édition de l'émulation «1^{er} des meilleurs»

27 meilleurs élèves du Congo de l'année 2014-2015 ont été primés

En partenariat avec la société de téléphone mobile Mtn Congo, la Fondation J.e.d (Jeunesse éducation et développement), que préside Mme Esther Ahiou Gayama, a, pour la 9^e fois, récompensé les meilleures élèves du Congo, au titre de l'année 2014-2015. La cérémonie y relative, placée sous le patronage du ministre de l'enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, s'est déroulée le 5 janvier dernier, au palais des congrès de Brazzaville. En organisant la neuvième édition, «J.e.d fondation va, encore une fois, accompagner cet échantillon élite scolaire, respectant ainsi l'un des engagements pris lors de sa création, et qui se traduit à travers sa devise: s'élever par le mérite», a déclaré la présidente de la fondation.

Placée sous le thème «Jeunesse et l'année 2016», pour conscientiser la jeunesse congolaise sur l'échéance électorale de mars prochain, la 9^e édition du «1^{er} des meilleurs», une émulation scolaire des élèves les plus méritants de la République du Congo, a primé 27 lauréats dans différentes catégories, issus de 247 collèges et 49 lycées de l'enseignement public.

Douze lauréats, issus de chacun des départements du Congo, ont reçus des médailles dites de mérite scolaire, pour les fortes moyennes obtenues, tous les examens d'Etat confondus. 15 trophées décernés de la façon suivante: cinq aux élèves ayant obtenu les plus fortes moyennes aux différents examens d'Etat: C.e.p.e (Certificat d'études primaires élémentaires), B.e.p.c (Brevet d'études du

premier cycle), B.e.t (Brevet d'études techniques), Bac général et technique. Cinq sont revenus aux lauréats des classes du cycle secondaire de l'enseignement général: 6^e, 5^e, 4^e, 3^e, 2nde et 1^{er}. Et, enfin, cinq autres trophées ont récompensé les élèves évoluant dans les écoles dites spéciales: l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, les écoles conventionnelles catholiques, le lycée d'excellence de Mbounda, l'Ecole nationale des aveugles du Congo et l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville.

Cette année, la fondation a apporté quelques innovations, en décernant à chaque lauréat un diplôme signé, conjointement, par la présidente de la J.e.d et les ministres de l'enseignement primaire et de l'enseignement technique. Une autre innovation est



Les meilleurs élèves du Congo autour de la présidente de la fondation J.e.d.

l'introduction de la carte d'identité du premier des meilleurs, une marque distinctive de l'appartenance au «Cercle des premiers des meilleurs». Aussi, cette 9^e édition a accordé une bonne place aux personnes vivant avec handicap et aux filles. On note l'octroi du prix des enfants handicapés et celui des filles, au total, 9 à cette édition. De tous les lauréats, c'est le lycée de Mbounda qui est à la cime, avec un élève de Seconde ayant obtenu la moyenne 18,28/20. Pour marquer son sponsoring, la société Mtn a récompensé les cinq premiers de l'édition par un chèque de 300.000 F. Cfa chacun. L'émulation «1^{er} des meilleurs» a la particularité de parrainer les lauréats. Ce sont des personnalités physiques et morales, dont certaines sont originaires du même département que le

lauréat, consentent à l'accompagner, durant l'année scolaire, suivant l'attribution de la distinction scolaire. Il sied de rappeler que la J.e.d, entre 2006 et 2015, a déjà mis sur le piédestal, sous l'œil des ministères en charge de l'éducation, près de 250 jeunes. Plusieurs d'entre eux ont pu bénéficier de bourses d'études de l'Etat congolais et des pays frères du Congo, tels la Chine, la France, la Russie, la Tunisie, le Sénégal, Cuba. Le dernier pays cité a encore reçu, cette année, deux lauréats de la J.e.d, dans la délégation des futurs médecins, partie il y a quelques semaines.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Littérature

Trois questions à Marie-Léontine Tsibinda

Poète, dramaturge, nouvelliste et critique littéraire, Marie-Léontine Tsibinda est la femme qui mit terme, en 1980, à la phallocratie dans la cour littéraire en République du Congo. Aujourd'hui, la pionnière des écrivaines congolaises continue d'ensemencer l'encre de sa plume depuis la capitale canadienne où elle vit son exil littéraire. Cela sans oublier de penser aux amoureuses des lettres de son pays natal. Entretien.

*Marie-Léontine Tsibinda, que nous réserves-tu actuellement dans ta gibelière littéraire?

**Tout d'abord, je salue tous les lecteurs de La Semaine Africaine et leur souhaite une Bonne et Heureuse Année 2016 dans le Seigneur. Il est encore trop tôt pour parler de mon actualité littéraire, en ce début de 2016. Cependant, je remercie tous ceux et toutes celles qui ont contribué à la pro-



Marie-Léontine Tsibinda

motion de ma création littéraire, en organisant des rencontres autour de ma poésie et de mes nouvelles au Congo, à l'I.f.c de Brazzaville. Je garde de bons souvenirs de 2015, car *La porcelaine de Chine*, ma pièce de théâtre, publiée aux Editions L'Interligne en 2013, a fait l'objet des lectures publiques, le 8 mars 2015, à Ottawa, au Collège de De La Salle, et le 15 du même mois, à Toronto, au Théâtre Français de Toronto. Dans ce projet, j'ai bénéficié du soutien du Conseil des Arts de l'Ontario et de l'impressionnante logistique du Théâtre de La Vieille 17 d'Ottawa! Les trois comédiens étaient au faite de leur art. Je n'oublie pas les médias, dont Afrique Plus, Radio Canada et Le Métropolitain de Toronto, qui ont mis en lumière ce projet.

*Et les projets ne manquent pas, en effet, cette année?

**Le projet le plus important de 2016 est de boucler la deuxième anthologie des Femmes Écrivaines du Congo-Brazzaville. Nous avons publié *Sirène des sables*, en 2014, à L'Harmattan Paris. *Sirène des sables* dénonce les méfaits de la sorcellerie. Notre deuxième anthologie est une mosaïque de textes que les lecteurs découvriront en leur temps. Nous avons une dizaine de textes qui viennent de Pointe-Noire, Brazzaville, Paris, Toulouse. Les écrivaines congolaises vivent aux quatre coins de la terre!

*Un mot, peut-être, à l'endroit des femmes qui hésitent encore à emboîter vos pas ?

**J'invite, vivement, les Congolaises à continuer d'écrire. Rien n'est plus impressionnant qu'un pays où l'art et la culture s'épanouissent dans toutes leurs formes. La culture et les arts sont la lumière du pays. Je saisis donc cette occasion pour dire merci à Mantsina Festival de continuer à vivre, en bâtissant des ponts, pour la mémoire glorieuse du futur du monde!

Propos recueillis par Aubin BANZOUZI

Libres propos

50 ans du Théâtre national, vive la Francophonie!

Premier acte: des pièces de théâtre récitées en français

Les rideaux sont levés et une clameur s'entend au loin puis des vers. 50 ans déjà ? Disent-ils ? Le temps est passé si vite. C'est comme si s'était hier, s'exclame la femme, dans le noir. Pendant que l'Afrique apprenait à vivre sans le colonisateur, et que nombreux des pays frères, en disant «à bas l'impérialisme», avaient choisi de faire le théâtre dans leur langues locales, nous, au Congo, avons fait le pari de faire du théâtre en français, avec des locaux (Congolais) ayant dans leur baluchon qui, un C.e.p.e (Certificat d'études primaires élémentaires), qui, un B.e.m.g (Brevet d'études moyennes générales), qui, un Bac. Tous avec, dans les pieds: la volonté; dans les yeux, l'envie de relever le défi, cette lueur qui pétillait tant elle est indescriptible; dans leurs mains, ils avaient le courage. Ça a suffi pour commencer à apprendre, bénévolement, les rudiments du théâtre auprès de spécialistes, dans le prestigieux C.f.r.a.d (Centre de formation et de recherche en art dra-

matique).

Deuxième acte: des bénévoles devenus comédiens

Ils ont bluffé plus d'un! Presque autodidactes, ces hommes et femmes devenus comédiens ont fait la fierté de leur pays. Pour les jeunes générations, ces mots n'ont pas de grande signification. Livrer des vers pour la «Marmite de kokambala», «Nganga Mayala», «Toussaint l'ouverture», «la Parenthèse de sang», et j'en passe, n'est pas chose aisée, surtout lorsqu'il s'agit de les dire avec la gestuelle qui convient, au point de sortir votre auditoire du monde dans le quel il vit et le transporter dans celui de l'imaginaire. Quelle époque! Les Congolais en raffolaient du Théâtre national. La récompense de ces bénévoles est d'avoir été recrutés par l'Etat comme instituteurs contractuels. Enfin, une reconnaissance. Tous les efforts fournis n'ont pas été vains! Un salaire régulier, pour faire vivre sa famille et ne plus être la risée des siens! Enfin, le vaurien apporte de quoi manger. Non, on ne mangera pas le français, se moquaient leurs proches, mais on mangera grâce au français, s'exclamaient-ils. Ils ont voyagé,

donné des représentations à travers l'Afrique, l'Europe, le Congo aussi. Ils ont joué, oui, c'est ainsi que l'on dit, lorsque ces comédiens font leur travail. Ils ont joué toutes les pièces de leur répertoire, les plus connues comme les nouvelles, celles de leurs nouveaux projets, celles de leurs nouveaux rêves.

Troisième acte: la retraite a sonné, certains ont déjà quitté ce monde

Ces hommes et ces femmes devenus des travailleurs ordinaires, ne sont plus en activité pour les plus nombreux témoins au commencement du Théâtre national. Qui sont-ils? Est-ce que la mémoire collective s'en souviendra? Où sont-ils? Que sont-ils devenus? L'écrivain, le poète a son heure de gloire et son autobiographie est son histoire. Le comédien, est, au Congo, un fantôme qui disparaît dans l'anonymat, tel qu'il est apparu. Qu'ont fait nos institutions, pour honorer ces pionniers du Théâtre national, qui, malgré la raillerie, se sont adonnés, bénévolement, à défendre une cause à leur manière: la Francophonie. Bien que peu cultivés, ils se

sont armés au travers de leur formation à être les meilleurs jusqu'à la fin. Nombreux sont décédés, que reste-t-il de leur dévouement, de leurs jeux, de leurs envies, de leurs projets? Rien. Rien, puisque les rôles qu'ils ont joués ont été repris par d'autres, et que les cassettes de l'époque n'existent plus. Honorons les survivants, maintenant qu'il est encore temps, et réparons pour ceux qui s'en sont allés. Ne restons pas insensibles à ce fardeau, il est le nôtre. Enfin, les rideaux sont baissés, pour signaler la fin de la pièce et saluer le public. La question demeure, qu'avons-nous fait des pionniers du Théâtre national? Ne devraient-ils pas être médaillés, primés? Quelle est la reconnaissance de l'Etat pour ces aventuriers, sorte de gage à leur entourage que leur combat n'était pas peine perdue et que le Congo ne les oublierait jamais? Comme au commencement, une clameur s'empare de la salle et la fête des 50 ans du Théâtre national est terminée, sans que rien n'est changé, ni au théâtre, ni au C.f.r.a.d, ni pour les artisans de la culture au Congo.

Eléonore
BAKA-MBOUKA

Musique chrétienne

Charles Tchikou prépare un troisième album

Enseignant retraité de l'Université Marien Nguabi, homme de culture et artiste-musicien, ancien commissaire général du Fespam (Festival panafricain de musique), Charles Tchikou, qui est également pasteur dans une Eglise de réveil, a créé, il y a trois mois, une O.n.g dénommée: «Christ pour le Congo», qui poursuit comme objectif, dans le domaine de la culture et de l'humanitaire, en dehors de l'aspect religieux, la formation des chœurs pour les chants religieux et, au plan socio-humanitaire, la prise en charge des veuves et des orphelins. L'O.n.g «Christ pour le Congo» est encore en pleine structuration et entend se doter d'un programme d'activités pour 2016, sa première année d'existence. Dans le domaine de la musique religieuse, le fondateur

de cette O.n.g, Charles Tchikou, a déjà mis sur le marché du chant religieux, deux albums qui ont été appréciés par le public congolais. Ils ont donné lieu à des spectacles au Stade Kokolo Kopa, à Pointe-Noire. Le troisième album, qui s'intitule: «Le Roi des rois», avec sept titres, est en chantier. Il sera disponible à partir du mois d'avril 2016. Et justement, pour relever ce pari, l'auteur a besoin de soutien de tous.



Contact pour l'O.n.g: Tél: 06.697.14.37

Ministère des hydrocarbures

«Le secteur des hydrocarbures doit plus que jamais continuer à jouer son rôle»

A l'occasion de la cérémonie d'échange de vœux de nouvel an au Ministère des hydrocarbures, qui a eu lieu mardi 12 janvier 2016, à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya, à Brazzaville, Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des hydrocarbures, entouré d'Antoine Panzou Bouyou, son directeur de cabinet et Serge Marie-Aimé Ndeko, directeur général des hydrocarbures, a annoncé «qu'au regard de la conjoncture internationale, 2016 s'annonce comme une année difficile, mais passionnante». Mais, en termes de feuille de route, le ministre des hydrocarbures entend régler la question de l'accès aux produits pétroliers raffinés, par l'augmentation de la capacité de production de la Coraf et la construction d'une nouvelle raffinerie.

Avant l'intervention du ministre des hydrocarbures, le directeur de cabinet a fait le bilan de l'exercice 2015. Dans le secteur amont pétrolier, sur le plan recherche et de l'exploitation, des permis ont été attribués. Dans le secteur de l'aval pétrolier, à titre indicatif, il y a eu le renouvellement du contrat de performance de la Coraf (Congolaise de raffinage) pour la période 2013-2016, en vue de porter progressivement la capacité de traitement de 850.000 tonnes à 1.200.000 tonnes par an; accroître les rendements en produits blancs de la raffinerie à plus de 60% et baisser les charges de fonctionnement.

La consommation nationale en produits pétroliers raffinés, tirée par la hausse du parc automobile et des activités industrielles, est

passée de 741.689,105 tonnes en 2014 à 858.134,294 tonnes en 2015, soit une augmentation de 15,70%. Le parc des



La présentation des vœux au ministre.

stations-services des sociétés agréées de distribution et de commercialisation des produits pétroliers raffinés a continué à se développer sur toute l'étendue du territoire national. En ce



Jean-Marc Thystère Tchicaya donnant des orientations aux travailleurs.

début d'année 2016, le pays compte 137 stations-service, dont 42 de Total Congo, 35 de

Puma, 26 de la S.n.p.c, 19 de X-Oil, 12 d'A.o.g.c et de Snat. Entre autres activités réalisées, on peut citer: l'inauguration du nouveau quai de la société lloggs, en octobre 2015 par le

Donnant les orientations pour l'année nouvelle, le ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya a inscrit, dans le cadre de sa feuille de route, entre autres, la poursuite de actions engagées en vue de l'augmentation du niveau de production des hydrocarbures. La tendance devra résolument être à la hausse pour les prochaines années et bien perceptibles dès 2016. De même, la campagne de promotion des zones libres du bassin côtier et du bassin intérieur de la Cuvette, lancée en 2015, devra être poursuivie à son terme.

A plus court terme, les travaux de modernisation exécutés actuellement dans le cadre du

Président de la République; le démarrage du champ de Lianzi, le 27 novembre 2015,



Le ministre avec les membres du directoire de la S.n.p.c, le secrétaire exécutif de l'Appade, le directeur de cabinet et le D.g. des hydrocarbures.

le lancement du champ de la production du gisement Moho Nord phase 1 bis qui a eu lieu le 9 décembre 2015 et l'inauguration officielle le 11 décembre 2015.

plan de performance devraient porter la capacité de raffinage de la Coraf (Congolaise de raffinage) de 850.000 à 1,2 million de tonnes dès fin janvier 2016. Aussi, en vue de répondre à la

demande croissante en produits pétroliers, les projets suivants sont à l'étude, à savoir la construction d'une nouvelle raffinerie d'une capacité de 5 millions de tonnes par an et la construction du pipe-line des produits pétroliers à poursuivre entre Pointe-Noire-Brazzaville-Ouessou.

Le ministre des hydrocarbures a conclu son message d'orientation par un engagement. «Nous avons la responsabilité de poursuivre le développement du secteur des hydrocarbures, secteur stratégique pour le développement du Congo», a-t-il déclaré. Pour cela, il a interpellé ses collaborateurs: «Il nous faudra, ensemble être à la hauteur et redoubler d'efforts pour relever ces grands défis. Nous nous y sommes préparés. Je vous invite donc à plus d'ardeur au travail, afin que l'année 2016 soit une année de consolidation et de relance de l'économie pétrolière. Nonobstant la baisse des cours du pétrole, le secteur des hydrocarbures, qui demeure un contributeur majeur de l'économie congolaise, doit plus que jamais continuer à jouer son rôle».

Signalons qu'en dehors des personnels relevant du cabinet, il y avait à cette cérémonie les membres du directoire de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), du secrétariat exécutif de l'Appa (Association des producteurs de pétrole africain), de nombreux invités dont quelques parlementaires, les responsables des sociétés pétrolières et parapétrolières, etc.

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760* + Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

IN MEMORIAM

13 janvier 2009 - 13 janvier 2016, cela fait sept (7) ans qu'il a plu à Dieu d'arracher à l'affection des siens, Doudou Servais MOUALA.

A l'occasion de ce triste anniversaire, nous implorons le Dieu de miséricorde pour que son âme repose en paix et que brille à jamais l'étoile d'une vie éternelle. A tous ceux qui l'ont connu, nous vous demandons d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

REMERCIEMENTS

Milandou Edith Séraphine, ses enfants: Josia Kamas, Roderic Mavoungou, ainsi que ses frères et sœurs, remercient parents, amis et connaissances du Congo-Brazzaville, de la RDC, de la Belgique, des Etats-Unis d'Amérique, de la France et des autres pays, pour leur soutien multiforme, lors du décès de Junior KAMASEKE.

Que tous retrouvent dans cette annonce, l'expression de leur profonde gratitude.

Tournoi de volley-ball qualificatif aux J.O.

Beau succès des Pharaons d'Egypte!

Ce qui s'est passé au Gymnase Henri Elendé, à Brazzaville, dans la nuit du mercredi 12 janvier 2016, sera, certainement, inoubliable pour les volleyeurs de l'Egypte, qui ont obtenu leur ticket direct pour les Jeux Olympiques de Rio, au terme d'une finale à rebondissements qu'ils ont remportée aux dépens de leurs homologues de la Tunisie, par 3 sets à 2, donc au tie-break.

A la fin de cette finale mémorable, les volleyeurs égyptiens étaient aux nues, alors que leurs adversaires digéraient, difficilement, leur défaite. C'est pour la première fois, aussi, que les Brazzavillois ont vécu des grands moments du volley-ball africain marqué, depuis toujours par la grande rivalité entre équipes nationales masculines des trois pays de l'Afrique du Nord, avec l'Algérie, qui a occupé la troisième place, en rappelant que lors des Jeux africains, dans la même salle, ces pays n'avaient envoyé que leurs équipes B, excepté, peut-être, l'Algérie. D'un côté, les Pharaons, représentants d'un pays de volley-ball qui a remporté le dernier championnat d'Afrique, et de l'autre, des Aigles de Carthage très ambitieux et décidés à faire entendre la voix d'un volley-ball six fois présent aux J.O, ce qui est un record en Afrique.

La capitale congolaise accueillait, en effet, du 5 au 12 janvier, le tournoi masculin de qualification zone Afrique des Jeux Olympiques de Rio 2016, doté de la Coupe Denis Sassou-Nguesso. C'était normal que le Congo, qui s'est doté d'infrastructures sportives que tout le continent lui envie, aujourd'hui, soit choisi en la personne de son Chef d'Etat pour parrainer ce tournoi.

Sur les vingt-trois pays annoncés, sept ont finalement participé au tournoi. Il s'agit du Congo, de la R.D.Congo, du



Les Egyptiens savourant leur qualification pour les J.O de Rio de Janeiro.

Nigeria, du Cameroun, de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Egypte.

Ce tournoi a été une réussite sur plusieurs plans, et on peut le devoir, en partie, à la Fécovo (Fédération congolaise de volley-ball). Les choses sérieuses ont commencé dès le premier tour avec les joutes du groupe A (Congo, Egypte, Tunisie) et ceux entre l'Algérie et le Cameroun, dans le groupe B, qui n'ont pas manqué de rappeler les chaudes soirées de championnats d'Afrique.

Les Egyptiens ont profité de la première demi-finale pour exploser littéralement face aux Camerounais qui seront surclassés, d'un bout à l'autre

de la rencontre malgré toute leur détermination. Trois sets d'écart au terme de la partie.

Dans l'autre demi-finale, il a fallu cinq sets pour départager l'Algérie et la Tunisie. La Tunisie a fait parler son expérience et son savoir-faire, pour parvenir, finalement, à assurer sa qualification pour la finale.

Egypte-Tunisie (25-19, 20-25, 25-18, 19-25, 16-14)

Comme prévu, le grand choc pour l'attribution du ticket pour les J.O et le trophée Denis Sassou-Nguesso, opposerait les deux meilleures for-

mations. La rencontre sera caractérisée par une vraie bataille des nerfs, et c'est dans le tie-break, aussi, que les Egyptiens, plus solides psychologiquement, parviendront à faire la différence après un chassé-croisé à couper le souffle. Souvent menés au dernier set, ils sont repartis, chaque fois, avec beaucoup de détermination à l'assaut. Ce qui a fini par être payant. Le magnifique trophée remis à leur capitaine est tout un symbole! Et la rivalité égypto-tunisienne continue...en toute sportivité.

Guy-Saturin MAHOUNGOU

Diabes-Rouges football

Le Congo fidèle aux techniciens français!

Après moult tergiversations dans les couloirs de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), les Diabes-Rouges connaissent, enfin, leur sélectionneur qui est français, comme son prédécesseur: Pierre Lechantre, bien que sa candidature a été déposée hors délai. Il succède, donc, à Claude Le Roy.

Et pourtant, on a cru en la possible nomination de l'Allemand Winfried Schäfer ou d'un autre Français, Jacques Santini. Mais, à la surprise générale, ces deux techniciens n'ont pas été retenus. Le premier, parce qu'il aurait prolongé son contrat avec son employeur actuel, la Fédération jamaïcaine de football, le second, pour sa «méconnaissance», semble-t-il, de l'Afrique, selon certaines indiscretions. Quoi qu'il en soit, le nom de Pierre Lechantre a été dévoilé, officiellement, le mercredi 13 janvier 2016, par la Fécofoot.



Pierre Lechantre.

Au sortir d'une réunion avec le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat. Agé de 65 ans, celui qui offre le titre de champion d'Afrique au Cameroun, lors de la CAN 2000 co-organisée par le Nigeria et le Ghana, avant d'aller aux Jeux Olympiques de Sydney comme directeur technique national (Jean-Paul Akono fut l'entraîneur des moins de 23 ans camerounais) arrivera au Congo en provenance d'Al Itihad de Tripoli (Libye), son dernier club. Il avait aussi eu en charge l'équipe nationale du Mali (2004-2005). En club, Lechantre s'est aussi occupé, notamment, du Moghreb de Fès (Maroc), du Club africain (2009-2010) et du Club sportif sfaxien (2010) de Tunisie. On peut dire qu'il a une solide expérience en Afrique.

Pour Charles Otendé, deuxième vice-président de la Fécofoot, il s'agit d'une décision empreinte de logique. «C'est le meilleur dossier parmi ceux que nous avons enregistrés», a-t-il affirmé, comme pour couper court à toute insinuation tendancieuse.

Pierre Lechantre est attendu la semaine prochaine à Brazzaville, pour conclure son contrat avec la Fécofoot. D'aucuns affirment, déjà, qu'il s'engagera jusqu'en juin 2018. Il lui sera assigné deux missions: la qualification en Coupe d'Afrique des nations 2017, qui lui «semble obligatoire», a-t-il avoué, ensuite les matchs de qualification pour la Coupe du monde 2018. «Le challenge est important. C'est la qualification pour la CAN 2017 qui est l'objectif premier, mais après on verra pour le Mondial. On va travailler», a confié le nouveau patron des Diabes-Rouges à Radio Foot Internationale.

G.M.

Championnat national d'élite Ligue 1

Patronage Sainte-Anne se paie le canon d'Inter Club!

Résultats: V.Club Mokanda-S.M.O (1-1), Inter Club-Patronage Sainte-Anne (0-2), J.S.P-Etoile du Congo (2-2), Pigeon Vert-Tongo F.C (0-2), Munisport-A.S Cheminots (2-2), A.C Léopards-Jeunes Fauves (1-1), A.S.K-CARA (0-1), A.S.P-F.C Kondzo (1-1), Nico-Nicoyé-La Mancha (0-2), Diabes-Noirs-J.S.T (2-0)

La deuxième journée a été quelque peu mouvementée, notamment mercredi 13 janvier. L'on a enregistré la victoire la plus spectaculaire, celle de Patronage Sainte-Anne qui a désarmé les militaires d'Inter Club. De son côté, l'A.C Léopards fait du surplace. Il a encore concédé un match nul, à Dolisie, face aux Jeunes Fauves de la même ville. D'entrée de jeu, il faut signaler le match nul (1-1) arraché par V.Club Mokanda, mardi 12 janvier, dans son fief de Pointe-Noire, face aux Brazzavillois de Saint-Michel de Ouenzé. On jouait les derniers instants, dans le temps additionnel, quand les lo-



La formation de Patronage Sainte-Anne victorieuse d'Inter Club. (Ph. Rogalvy)

Sur le même terrain, J.S.P a surmonté mille et une peurs pour bousculer l'Etoile du Congo. Elle est même passée à côté du succès. Guy Mbenza (68e) ayant répliqué, de la tête, au

mis, soudain, à tutoyer leurs aînés de l'A.C Léopards, eux qui sont issus d'un même moule. Les idiots ont pensé qu'ils n'en faisaient qu'un. Mercredi, ils ont voulu le démentir. Et l'A.C Léopards a dû se coucher avec un but dans le panier, l'amertume dans le ventre, avant de se relever et...d'égaliser: 1-1. Un match nul qui fait grand bruit...

Le même jour, à Pointe-Noire, Tongo F.C s'est réhabilité de sa défaite de la journée inaugurale, en s'imposant devant Pigeon Vert (2-0), et Munisport aurait fait une partie laborieuse contre l'A.S Cheminots, qu'il a contraint au match nul (2-2), bien qu'étant mené, auparavant, au score. La deuxième journée du championnat l'était aussi à Kinkala. Là-bas, le CARA a remporté sa seconde victoire en deux sorties. Aux dépens de l'A.S Kimbonguéla (1-0). Cela place les Aigles dans l'orbite, pour une position de leader au classement provisoire. Une manière tranchante de faire oublier les déboires de ces dernières années.

Jeudi 14 janvier, A.S.P et F.C Kondzo ont fait jeu égal (1-1), tandis que La Mancha a disposé de Nico-Nicoyé (2-0), à Pointe-Noire. Au Stade Massamba-Débat, les Diabes-Noirs ont glané trois nouveaux points aux dépens de J.S.T, en l'emportant par 2-0.

G.M

Ballon d'or Fifa

Lionel Messi s'isole un peu plus dans la légende

L'Argentin du F.C Barcelone, Lionel Messi, a décroché lundi 11 janvier 2016, à Zurich, le cinquième Ballon d'or de sa carrière. Aucun autre joueur n'en a glané plus de trois. Il avait déjà été sacré pour les années 2009, 2010, 2011 et 2012.

Lionel Messi est plus que jamais le roi du Ballon d'Or. A 28 ans, il a remporté la récompense individuelle suprême du football avec 41,33% des suffrages, devançant le double tenant du titre portugais Cristiano Ronaldo (27,76%) et Neymar, son coéquipier brésilien au Barça, relégué beaucoup plus loin, avec 7,86% des voix.

Messi compte, désormais, deux sacres de plus que ses premiers poursuivants, Cristiano Ronaldo, Johan Cruyff, Michel Platini et Marco van Basten, vainqueurs à trois reprises. Sa victoire est incontestable tant il a marqué l'année 2015 de son empreinte. L'attaquant du Barça a été un grand protagoniste de tous les titres gagnés par les Catalans en 2015: la Liga espagnole, la Ligue des champions de l'UEFA, la Coupe du Roi, la Supercoupe de l'UEFA et la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA. Au cours de l'année calendaire qui vient de s'écouler, il a inscrit 48 buts - toutes compétitions confondues - et été le deuxième meilleur buteur (43) et le meilleur passeur (21) du championnat d'Espagne 2014/15. Il a également été le meilleur buteur (10, à égalité avec Cristiano Ronaldo et Neymar) et passeur (6) de la Ligue des champions. Sacré Messi!

Valcke licencié par la Fifa

Les têtes continuent de tomber à la Fifa. Déjà privée de son président, Sepp Blatter, suspendu pour huit années de toute activité liée au football, en attendant son audience en appel, l'instance mondiale du football vient de voir son numéro deux subir une sanction bien plus lourde. Relevé de ses fonctions de secrétaire général depuis le 18 septembre, Jérôme Valcke a, officiellement, été limogé, mercredi 13 janvier 2016, après enquête de la commission d'éthique de l'instance. Il est mis en cause dans une affaire de revente de billets au marché noir et lié à une «série d'allégations», d'après la Fifa qui a ainsi pris la décision de le relever de ses fonctions.



Duel musclé entre J.S.P et Etoile du Congo.

caux ont inscrit le but d'égalisation. Mercredi 13 janvier. Victoire, au Stade Massamba-Débat, de Patronage Sainte-Anne, on l'a dit, aux dépens d'Inter Club. Au marquoir, se sont mis en évidence: Emmanuel Milandou (58e), qui a entamé la marque de la tête, et Rolf Empoua (75e), d'une frappe lourde, à peine entré en jeu. Score final: 2-0.

but stellien de Bersyl Obassi (65e), Guy Danga (75e) a, le plus régulièrement du monde, donné ensuite l'avantage aux jeunes de Poto-Poto. L'Etoile du Congo a dû suer sang et eau pour revenir au score, grâce au penalty transformé en but d'égalisation par son portier et capitaine, Pavel Ndzila (81e): 2-2. A Dolisie, les Jeunes Fauves se sont

INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasal (face au ccf)
Tél : (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Boyendo (face à la mairie)
Tél : (+242) 055501075 / 055501073

Nos partenaires

BUROTOP IRIS 

un Mate 7 Gold



.Double SIM 4G
 .Empreinte Digitale
 .Caméra HD 13Mp
 .Processeur Octa-core 1GHz
 .RAM 2Go
 .Mémoire 32Go

Garantie 1 an

Burotop Iris, distributeur exclusif de Huawei au Congo

Prix exceptionnel

299 000 FCFA ht

www.burotopiris.com *La grande classe*

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS 
 www.burotopiris.com

LAPTOP DELL

à **199.000** FCFA ht seulement !



.Processeur Dual Core à 1.4 GHz
 .Disque dur : 500Go
 .Freedos
 .Ecran 15.6"

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS 

Tablette Huawei 3G T1



Garantie 1 an

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

à seulement **99.000** FCFA ht


- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8.5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Cameras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS
 www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Reconditionné
 + imprimante HP 1516 multifonction couleur



Windows installé
 Compatible ANDROID/APPLE

à **99.000** FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56